

Programme LEADER

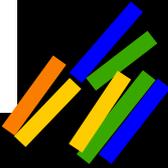
2008 - 2013

DOSSIER DE CANDIDATURE OUEST CORNOUAILLE

« Favoriser les dynamiques
d'un territoire rural et littoral
en valorisant durablement
les ressources locales »

Association Ouest Cornouaille Promotion

Kermaria—BP 52041—29122 Pont l'Abbé Cédex
Tél. : 02 98 82 30 30—Email : contact@ouest-cornouaille.com


Pays Bigouden
Cap Sizun
Pays de Douarnenez



PREAMBULE	5
INTRODUCTION	7
I - LE TERRITOIRE	7
II - LE GROUPE D'ACTION LOCALE : UNE AGENCE DE DEVELOPPEMENT LOCAL, L'ASSOCIATION OUEST CORNOUAILLE PROMOTION	8
PARTIE 1 - LEADER + ET LES DYNAMIQUES ENGAGEES	9
I - LE PROGRAMME LEADER +	9
II - UN PROGRAMME QUI A ATTEINT SES OBJECTIFS	12
A - LES OBJECTIFS DES FICHES ACTIONS : RESULTATS ET PERSPECTIVES	12
B - DEUX PROGRAMMES SUPPLEMENTAIRES S'INSCRIVANT DANS LA STRATEGIE DU TERRITOIRE, COMPLETANT LA DEMARCHE LEADER+	13
PARTIE 2 - LA MOBILISATION DES ACTEURS	15
I - LA MOBILISATION DES ACTEURS AUTOUR DU DIAGNOSTIC ET DU PROJET DE TERRITOIRE	15
A- LES « RENCONTRES DE L'OUEST CORNOUAILLE » : LES ACTEURS A L'ECOUTE DU TERRITOIRE	15
B - LA GESTION INTEGREE DES ZONES COTIERES : LES ACTEURS S'ENGAGENT	17
C - CONCLUSION	19
II - LA MOBILISATION DES ACTEURS POUR LA CANDIDATURE LEADER	19
A – DEUX OUTILS TECHNIQUES	20
B – TROIS ETAPES DE MOBILISATION	20
III - LA MISE EN OEUVRE ET LE SUIVI DU FUTUR PROJET	23
A - LE COMITE DE PROGRAMMATION LEADER	23
B - DES COMMISSIONS ET DES GROUPES DE TRAVAIL REORIENTES.	24
PARTIE 3 - LE DIAGNOSTIC ET LES ENJEUX POUR LE TERRITOIRE	25
PARTIE 4 - LES OBJECTIFS STRATEGIQUES DU TERRITOIRE	43
OBJECTIF 1 : INTEGRER L'APPROCHE ENVIRONNEMENTALE DANS LES PROJETS DU TERRITOIRE.	43
OBJECTIF 2 : ASSURER UNE COHABITATION HARMONIEUSE ENTRE LES DIFFERENTES VOCATIONS DU TERRITOIRE	44
OBJECTIF 3 : MAINTENIR LA DIVERSITE DES PROFILS DE POPULATION, AUSSI BIEN PERMANENTE QUE TOURISTIQUE.	45
PARTIE 5 - LE CADRE STRATEGIQUE LEADER OUEST CORNOUAILLE ET LES FICHES ACTIONS	47
PARTIE 6 - LE PILOTAGE DU PROJET	63
I - L'ORGANISATION DU GAL	63
II - LES LIENS AVEC LE PAYS DE CORNOUAILLE	63
III - LE SUIVI ET L' EVALUATION DU FUTUR PROGRAMME	64
IV - LA CAPITALISATION ET LA DIFFUSION DE L'EXPERIENCE LEADER	65
CONCLUSION	67
ANNEXE	

PREAMBULE

La réalité géographique de l'ouest de la Cornouaille s'inscrit dans son caractère péninsulaire. Elle est composée de trois entités historiques et culturelles fortes, le Pays bigouden, le Cap Sizun et le Pays de Douarnenez. Les habitants aiment encore aujourd'hui à s'identifier à ces anciens pays.

Cependant, partageant une même presque île ouverte sur la mer et des problématiques de développement similaires, les liens entre ces trois territoires ancestraux se resserrent. Face aux enjeux contemporains, ils donnent peu à peu une réalité humaine, économique et culturelle à l'ouest de la Cornouaille respectant l'identité de chacun.

Eloigné des grandes agglomérations et des axes rapides, soumis à la double pression de la péri-urbanisation et de l'attractivité touristique, le spectre d'un territoire exsangue, vidé de ses forces vives se profile à l'horizon : un pays vieillissant, saturé de résidences secondaires sur ses côtes, jalonné de centres bourgs désertés durant la journée, animé par des agriculteurs en voie de disparition et une pêche en déclin, et voyant ses jeunes ménages chargeant le réseau routier pour aller travailler en dehors du territoire, lorsqu'ils ne l'ont pas définitivement quitté faute d'emploi, de logements ou de services.

Une sombre perspective qui, pour être contredite, nécessite d'abord que l'ensemble des acteurs se mobilise comme l'expliquait, en 2005, lors des Rencontres de l'Ouest Cornouaille, Jean-Michel Le Boulanger, Maître de Conférence à l'Université de Bretagne Sud :

« (...) il est nécessaire de s'arrêter sur trois grands problèmes qui toucheront ces territoires et les sentiments identitaires qu'ils suscitent.

Le premier est lié à la propriété d'un sol qui devient extrêmement onéreux et qui impose une sélection où les « natifs » peuvent ne plus trouver place.

Deuxième problème : les indicateurs démographiques montrent que le retour au pays de retraités est un fait majeur de l'évolution de la région. Le risque est grand qu'ils imposent, là comme ailleurs, un espace de nostalgie. Cela pourrait se traduire par la victoire d'un conservatisme territorial. On fige. On maintient en l'état. On refuse le mouvement, l'aménagement. L'image des lieux doit ressembler aux images mythifiées de l'enfance. Et ce, dans le silence de la quiétude d'une retraite méritée. Or, les fêtes, comme les jeunes, font du bruit, parfois... comme les développements économiques, commerciaux ou artisanaux...

Et puis, risque majeur, l'individualisme récurrent, qui a transformé peu à peu le citoyen du temps de Le Bail, en ce consommateur du temps de Le Lay. La victoire du consumérisme. Avec des habitants consommateurs d'espace et de services, et des élus qui doivent être à leur disposition. Des habitants zappeurs qui développent le syndrome « Nimby », « Not in my back yard », pas dans mon jardin... Une déchetterie ? Oui, mais ailleurs. Une route ? Oui, mais ailleurs. Des HLM ? Oui, mais ailleurs... Quant à la poubelle qui n'a pas été ramassée hier, M. le Maire, je vous rappelle que je paye des impôts... »¹

« Ces trois problèmes, véritables questions de société, peuvent cumuler leurs effets et atteindre durablement les sentiments d'appartenance.

Face à eux, encore et toujours, le lien social, le défi associatif, le combat citoyen. Le savoir-vivre ensemble... Les stratégies et les discours des acteurs. La vie culturelle et la vie sportive. Le poids de la presse quotidienne.

¹ p. 68-69 - « Les actes des rencontres de l'Ouest Cornouaille » - AOCP - 2005.

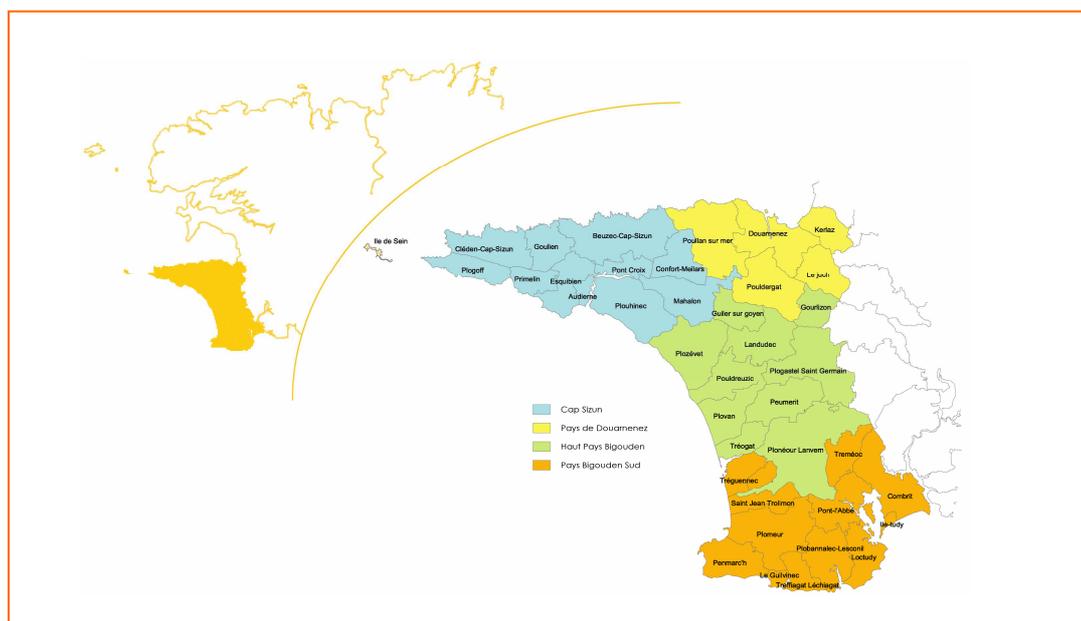
Bref, un ensemble de paroles, de récits et d'actes qui aideront les dénominateurs communs à s'imposer face aux abandons des individualismes. Pour que l'on continue à parler de Douarnenez, du Cap Sizun et du Pays bigouden. Comme d'entités où s'ébauchent des projets et se fondent des destins ».

Par la précision du diagnostic mettant en exergue ses forces et ses faiblesses, par la connaissance et la conscience de l'urgence des enjeux à relever et par la mobilisation importante et motivée de ces forces vives, le territoire témoigne de sa volonté de ne céder à aucune fatalité. Maintenir la vie économique, sociale et culturelle du territoire dans sa diversité, valoriser ses forces, assurer solidement ses dynamiques dans une perspective de développement durable, tels sont les ambitions qui fondent la candidature de l'ouest de la Cornouaille au programme européen Liaison Entre Les Acteurs du Développement Rural.

« Favoriser les dynamiques d'un territoire rural et littoral en valorisant durablement les ressources locales », cet impératif s'impose plus que jamais à l'ouest Cornouaille.

INTRODUCTION

I - LE TERRITOIRE



Le territoire de l'Ouest Cornouaille, à l'extrême pointe sud ouest de la Bretagne compte une population égale à 86 000 habitants en 2001, pour une superficie de 661,7 km². L'Ouest Cornouaille se situe à l'ouest de Quimper qui est la préfecture du Finistère. L'agglomération de Quimper compte 83 749 habitants.

Le territoire est délimité par trois façades maritimes. Au Nord, se trouve la baie de Douarnenez, à l'Ouest, la baie d'Audierne. Le sud de la zone est caractérisé par la présence des ports de pêche du quartier maritime du Guilvinec. On dénombre deux pôles urbains plus importants, à savoir Douarnenez (16 330 habitants) et Pont l'Abbé (8 426 habitants). Les paysages sont variés et exceptionnels, on dénombre 16 ZNIEFF (zones naturelles d'intérêts écologiques faunistiques et floristiques), une grande partie du littoral est concerné par le dispositif européen Natura 2000. La création du parc marin d'Iroise en 2007, concernant le Cap Sizun et la Baie de Douarnenez confirme l'intérêt environnemental de l'ensemble.

Ce territoire excentré est divisé en quatre communautés de communes et 39 communes : le Pays Bigouden Sud (12 communes), le Haut Pays Bigouden (10 communes), le Cap Sizun (11 communes), le pays de Douarnenez (5 communes) et l'île de Sein.

Il fait partie du Pays de Cornouaille, depuis sa création par la loi d'orientation du 25 juin 1999 pour l'aménagement et le développement durable du territoire. L'Ouest Cornouaille représente un peu plus du quart du territoire du Pays (27%), tant au niveau de la population que de la superficie. La démarche LEADER + en Ouest Cornouaille s'inscrivait dans les orientations stratégiques de la charte de développement du pays de Cornouaille et comme un espace d'expérimentation de méthodes et savoir-faire innovants, transférables à l'ensemble du Pays.

La configuration du Pays de Cornouaille, de par sa population de 312 471 habitants, ne lui permet pas de présenter une seule candidature LEADER pour les années 2008-2013. Le conseil d'administration du Pays a donc proposé que deux candidatures soient déposées, sur deux parties

de son territoire : l'ouest de la Cornouaille et le reste de la Cornouaille (centre et est) en dehors de l'agglomération de Quimper. Les deux candidatures ont été préparées conjointement sur la même priorité ciblée. Les méthodes de travail ont été différentes étant donné les contextes territoriaux différents, l'ouest de la Cornouaille ayant l'expérience de deux programmes LEADER.

II - LE GROUPE D'ACTION LOCALE : UNE AGENCE DE DEVELOPPEMENT LOCAL, L'ASSOCIATION OUEST CORNOUAILLE PROMOTION

L'animation et la gestion du programme LEADER + Ouest Cornouaille ont été confiées à l'agence de développement local, l'Association Ouest Cornouaille Promotion. A l'origine, en 1986, elle était l'association de promotion du pays bigouden. Le Cap Sizun y adhéra en 1991 et le pays de Douarnenez, en 1997. Elle devint, alors, l'Association Ouest Cornouaille Promotion.

Le comité de programmation est le conseil d'administration de l'association. Il est composé de 44 membres, dont 22 membres dans le collège d'élus et 22 membres dans le collège socioprofessionnel, soit une égalité parfaite.

En 1997, l'AOCP a repensé son organisation lors du programme LEADER II. Deux nouvelles commissions (environnement / productions locales et prospective) s'ajoutèrent aux deux précédentes (tourisme, culture). Ces commissions sont composées de socioprofessionnels impliqués dans la vie locale et de représentants des communautés de communes. Chaque commission élit 3 représentants au sein du conseil d'administration de l'AOCP. Ce sont des lieux d'échanges, de propositions et de réflexions sur les différentes thématiques. Elles sont associées à la mise en œuvre des projets soutenus par LEADER +.

Les quatre communautés de communes de l'ouest Cornouaille ont confié à l'AOCP une mission générale de développement local qui s'exerce aujourd'hui dans les domaines suivants :

- le développement touristique, avec la gestion des contrats successifs de pays touristique depuis 1986, dans le cadre des contrats de plan Etat /Région ;
- la gestion du programme LEADER+, en tant que Groupe d'Action Locale, sur le thème de la valorisation des ressources naturelles et culturelles, sur les années 2002-2008 ;
- l'aménagement du territoire, en tant qu'outil technique du SIOCA (Syndicat Intercommunautaire Ouest Cornouaille Aménagement), pour l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale ;
- la poursuite de la démarche de Gestion Intégrée des Zones Côtières.

PARTIE 1 - LEADER + ET LES DYNAMIQUES ENGAGEES

I - LE PROGRAMME LEADER +

La synthèse du rapport d'évaluation, qui figure en annexe, apporte toutes les précisions au niveau quantitatif de la réalisation du programme LEADER+ OUEST CORNOUAILLE.

Nous reprenons ci-dessous, les principaux résultats au niveau qualitatif, en particulier les dynamiques enclenchées qui influenceront les objectifs du nouveau programme LEADER 2008-2013.

1- Un thème fédérateur : « Valorisation des ressources naturelles et culturelles »

Quatre objectifs généraux ont été posés pour le programme Leader + :

- 1 - mobiliser les acteurs locaux pour le projet de territoire ;
- 2 - conforter l'attrait du territoire pour les habitants (avec une attention toute particulière à destination des jeunes) ;
- 3 - développer l'attractivité pour les visiteurs ;
- 4 - susciter la création de richesses économiques.

La stratégie se structure en 3 axes :

- Promouvoir les activités émergentes liées aux ressources du littoral pour un développement durable ;
- Valoriser les identités naturelles et culturelles pour favoriser la création de nouvelles activités économiques et de services ;
- Organiser et structurer les acteurs du développement.

Elle se décline en 5 fiches actions opérationnelles et 2 fiches assistance technique sur le volet 1. Une fiche coopération a été ajoutée, en 2005, sur le volet 2. En 2007, une fiche « Pôle d'Excellence Rurale » a complété le programme.

2- Le respect des spécificités Leader+

Cette analyse a été réalisée grâce à l'exploitation des dix-sept questionnaires remplis par les membres du comité de programmation du GAL Ouest Cornouaille.

Les spécificités Leader+	Les résultats
L'approche territoriale	<p>L'ouest Cornouaille est un territoire de projet parce qu'il n'existe pas de disparités ni de conflits entre les quatre communautés de communes liées par une convergence d'intérêts forgée par l'aspect périphérique du territoire.</p> <p>L'ouest Cornouaille est une aire d'intervention permettant la cohérence de l'action d'un programme comme Leader+, de par sa taille qui facilite le travail en commun et le travail de terrain.</p> <p>Les deux-tiers des projets conduits ont eu un rayonnement au moins à l'échelle du territoire Ouest Cornouaillais.</p> <p>Des projets qui s'adressent essentiellement au grand public, local et touristique.</p>
L'approche ascendante	<p>Une mobilisation des acteurs locaux pour définir le projet de territoire.</p> <p>La mixité privé/public des membres est une force et le comité de programmation est un lieu de compromis entre les différents intérêts particuliers.</p> <p>Les membres du comité de programmation ont bien assimilé les critères de sélection des projets afin de répondre aux exigences européennes fixées.</p> <p>Un manque de communication qui peut expliquer une certaine méconnaissance du programme de la part de la population locale. Des porteurs de projets qui connaissaient déjà ce dispositif européen.</p> <p>Une stratégie de communication ressentie comme relativement bonne par les membres du comité de programmation.</p>
Le Groupe d'Action Locale	<p>Une composition représentative du territoire.</p> <p>Un bon déroulement des réunions.</p> <p>Au delà de la sélection des projets, les membres du comité se sentent impliqués dans les orientations de développement du territoire, ses dynamiques économiques et touristiques, avec le souci de répartition équitable des retombées de Leader+ sur l'ensemble du territoire.</p> <p>Les commissions de l'AACP sont de bons moyens de mise en réseau des acteurs locaux, constituant des espaces de discussions, de réflexions sur des thématiques bien spécifiques.</p> <p>Les 3/4 des membres interrogés estiment bonnes l'aide apportée par l'assistance technique au porteur de projet, de même que l'instruction et la gestion des dossiers.</p> <p>L'AACP emploie 8 personnes dont 5 sont concernées plus ou moins directement par Leader.</p>
La stratégie de développement pilote, durable et intégrée autour d'un thème fédérateur	<p>Un thème fédérateur : « Valorisation des ressources naturelles et culturelles ».</p> <p>Une stratégie s'articulant autour de 3 axes et 5 fiches actions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - promouvoir les activités émergentes liées aux ressources du littoral pour un développement durable ; - valoriser les identités naturelles et culturelles pour favoriser la création de nouvelles activités économiques et de services ;

	<p>- organisation et structuration des acteurs du développement.</p> <p>Des projets présentés sur toutes les fiches actions, de façon équilibrée en montants financiers.</p> <p>Le caractère pilote des projets est un critère de sélection, principalement l'émergence de nouveaux produits et services qui incorporent les spécificités locales. Au total, 53 projets présentaient au moins un caractère pilote, 40 projets en comptaient deux et trois projets possédaient trois caractères pilotes.</p> <p>La totalité des membres du comité interrogés estiment que Leader+ a soutenu des projets innovants et 81% les estiment transférables à l'ensemble du territoire Ouest Cornouaille.</p>
<p>La coopération interterritoriale et transnationale</p>	<p>Une coopération avec deux territoires européens, ayant les mêmes problématiques. Les deux GAL partenaires sont celui du Nord du Devon en Angleterre et du Donegal en Irlande, depuis 2004.</p> <p>Le projet s'intitule « Sports nautiques, sécurité, environnement ». Il est divisé en trois actions (le développement des activités liées aux sports de glisse, l'amélioration des conditions de sécurité sur les plages et, enfin, la valorisation des sites naturels).</p> <p>Les points positifs qui ressortent des questionnaires sont les relations qui ont été créées, l'échange d'expériences et de nouvelles méthodes de travail, la volonté de poursuivre les collaborations.</p> <p>Les principales difficultés rencontrées relèvent, d'abord, des contextes locaux différents (administratif, échelles des territoires, différences de mentalités) et de la barrière de la langue, puis, dans la conduite du projet, les difficultés liées au manque de temps, de moyens humains ou financiers, sous-estimés en général.</p>
<p>La mise en réseau des acteurs</p>	<p>Le GAL a participé aux activités du réseau Leader, principalement au niveau régional.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Membre du réseau national UNA LEADER (Unité Nationale d'Animation), dont les missions sont d'animer le réseau Leader+, de rassembler des données sur les différents GAL et de favoriser les projets de coopération depuis juin 2003. - Membre du Réseau Interrégional d'Animation pour le Nord-Ouest (NORIA), mais avec une participation beaucoup moins active, cet échelon n'étant pas jugé pertinent en Bretagne ou on compte déjà 14 GAL. <p>Ces réseaux facilitent les échanges d'expériences et de bonnes pratiques, ils permettent de poursuivre l'ouverture du partenariat entre les acteurs du développement local, et de favoriser le dialogue entre les différents GAL.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un réseau régional de proximité (RRP) a été mis en place en Bretagne, animé par l'ARIC (Association Régionale d'Information des Collectivités territoriales). Cet organisme a permis de mettre en réseau les quatorze GAL bretons. Par ce biais, les différents GAL se réunissent régulièrement afin d'échanger pour mutualiser leur connaissance du programme Leader+. Non seulement, les animateurs et gestionnaires ont profité de ce réseau mais aussi les élus et les membres des comités de programmation. <p>Les projets soutenus par l'initiative Leader+ ont généralement permis une mise en réseau au niveau des acteurs locaux en particulier associatifs, ou des équipements locaux, notamment muséographiques. De nombreux partenariats informels furent constitués lors de la mise en œuvre des projets.</p>

II - UN PROGRAMME QUI A ATTEINT SES OBJECTIFS

A - Les objectifs des fiches actions : résultats et perspectives

	Action 1	Action 2	Action 3	Action 4	Action 5
Nombre de projets	18	22	23	27	14
Montants FEOGA (€)	138 240	266 716	234 005	215 256	211 965
Coût total (€)	464 108	545 475	487 326	533 068	478 211

Un bon équilibre entre les fiches actions, tant en nombre de projets que de montants financiers.

Au sein de chaque fiche action, les différentes mesures ont été plus ou moins sollicitées, mais l'objectif global a bien correspondu aux attentes des acteurs. De chaque mesure, on peut dégager des perspectives pour les années à venir.

Fiche - action	Points forts	Points faibles	Dynamiques et Perspectives 2007-2013
1 - Promouvoir les activités émergentes liées aux ressources de la mer	<ul style="list-style-type: none"> - La mer comme vecteur de nouvelles activités sports loisirs. - La mer comme source d'inspiration artistique et culturelle. 	<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir les produits de la mer : fraîcheur et qualité, innovation et diversification. - La mer et la santé : <i>aucun projet.</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - Création de liens entre pêche et territoire : esprit de l'axe 4 du FEP ; - Développer le tourisme de pêche (mer et rivière) - Découverte de l'environnement marin par les activités nautiques.
2 - Valorisation de l'environnement et des paysages	<ul style="list-style-type: none"> - Encadrer l'accueil du public sur les sites naturels par des aménagements exemplaires. - Prévenir la dégradation des paysages et de l'environnement par des outils de sensibilisation et d'éducation. 	<ul style="list-style-type: none"> - Encourager les activités humaines compatibles avec ces milieux particuliers : <i>peu de projets environnement et agriculture.</i> - Favoriser l'utilisation des énergies renouvelables : <i>peu de projets, mais un courant porteur en fin de programme.</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - Capitaliser l'expérience de Gestion Intégrée des Zones Côtières (charte des espaces côtiers de Bretagne, Interreg...). - Natura 2000, SAGE, Parc Marin, gestion des espaces naturels : de nouveaux partenariats pour une vision globale de l'environnement du territoire. - Une stratégie de valorisation du patrimoine naturel à poursuivre. - Une approche environnementale dans les projets, éco-construction, énergie : prise de conscience et mobilisation.

<p>3-Valorisation du patrimoine naturel et culturel</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Interprétation du patrimoine par des itinéraires thématiques. - Mise en réseau et dynamisation des musées, des centres d'interprétation et exposition. 	<ul style="list-style-type: none"> - Animation des lieux patrimoniaux : <i>reste à développer.</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - Compléter et valoriser les outils d'interprétation et développer les animations autour du patrimoine. - Mise en réseau des équipements à conforter, notamment ceux du Pôle d'Excellence Rurale.
<p>4- Favoriser la créativité et le développement d'une offre nouvelle de services et d'animations</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Meilleure reconnaissance du potentiel créatif local, diffusion culturelle de pratiques artistiques peu représentées. - Meilleure intégration de la langue et culture bretonne dans la vie locale. 	<ul style="list-style-type: none"> - Développer les métiers d'art, favoriser les relations artistes/artisans : <i>aucun projet abouti.</i> - Création d'entreprises dans les domaines de la culture et environnement : <i>thématique sans doute peu adaptée aux entreprises privées.</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - Développer la diffusion et les pratiques culturelles au niveau des communautés de communes pour une meilleure organisation territoriale. - Associer davantage les actions culturelles aux services et autres secteurs d'activités (tourisme, social, agriculture...).
<p>5- Structurer les acteurs du développement</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en relation des acteurs privés, associatifs, collectivités œuvrant dans les domaines de l'environnement et la culture. 	<ul style="list-style-type: none"> - Encourager les actions collectives : <i>des projets à mûrir.</i> - Professionnalisation et formation des acteurs : <i>un bon début dans le secteur associatif culturel.</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - Conforter les réseaux. - Concrétiser les possibilités de mutualisation de moyens. - Poursuivre l'implication du secteur associatif dans le développement territorial.

B - Deux programmes supplémentaires s'inscrivant dans la stratégie du territoire, complétant la démarche Leader+

1- Le Pôle d'Excellence Rurale

Le projet de l'ouest Cornouaille :

Ce projet s'inscrit dans la stratégie territoriale développée dans le cadre du programme Leader+ depuis 2002 sur la thématique « Valorisation des ressources naturelles et culturelles ». Les actions concernées visent l'interprétation et la compréhension des patrimoines de l'Ouest Cornouaille sous différentes formes et différents supports : par des circuits thématiques, par des centres d'interprétation, par des animations des lieux patrimoniaux. En 2003, le comité de programmation du GAL a validé un plan d'interprétation du patrimoine bâti à l'échelle de l'Ouest Cornouaille.

L'objectif : « Développer l'offre culturelle et touristique des sites patrimoniaux de l'ouest Cornouaille »

Plusieurs projets pour la valorisation des sites patrimoniaux nécessitant des travaux d'investissements importants ont été retenus. Ces projets viennent enrichir l'offre culturelle et touristique du territoire et s'intègrent de façon complémentaire dans les thématiques du plan d'interprétation.

Il s'agit, dans le cadre du PER, de mettre en cohérence tous les outils, existants et à créer, afin de donner les clés de compréhension des différents aspects du patrimoine de ce territoire, aussi bien aux visiteurs qu'à la population locale. On espère ainsi développer l'économie touristique et la création d'emplois dans l'animation des équipements et des sites.

Sur les huit projets retenus dans le PER, cinq ont pu bénéficier d'une aide financière Leader+ à hauteur de 303 529 € et une contribution de l'Etat, de 671 491 €, pour l'ensemble du PER, a été débloquée.

Ces projets remplissent à la fois les objectifs du PER et du programme Leader+. En effet, ces actions s'inscrivent dans la stratégie de développement du GAL Ouest Cornouaille. Ils ont également servi de levier pour certains projets Leader+ complémentaires des actions du Pôle d'Excellence Rurale (par exemple, « la Route des moulins » dans le Cap Sizun : les études muséographiques ont bénéficié des financements de l'action 3 Leader+ et les travaux d'investissements, des financements PER).

2- La Gestion Intégrée des Zones Côtières

Contexte :

Le Syndicat Intercommunautaire Ouest Cornouaille Aménagement (SIOCA), qui intervient sur le même périmètre que le GAL Ouest Cornouaille, a pour but l'aménagement du territoire. Il a été retenu comme site expérimental par la DIACT afin d'engager une démarche de Gestion Intégrée des Zones Côtières. Cette opération a débuté en février 2006 et s'est terminée en juillet 2007.

A travers cette initiative, les élus du SIOCA ont proposé aux acteurs de l'Ouest Cornouaille (élus, socio-professionnels, associations, institutionnels,...) de réfléchir au devenir de ce territoire, sous l'angle des pressions qui s'exercent sur le littoral. L'un des objectifs a été d'éprouver une méthode de concertation qui permette de gérer les nombreux conflits d'usages et les blocages inhérents.

La GIZC : une référence pour les élus en charge du SCOT :

Les élus du SIOCA ont en charge l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), c'est-à-dire du projet de territoire pour les 20 prochaines années. Un diagnostic participatif a été réalisé (avec des spécialistes et des acteurs locaux) en 2005. Dans le délai restreint de l'expérimentation GIZC et en s'appuyant sur ce diagnostic, le SIOCA a proposé aux acteurs locaux de s'engager dans une démarche pragmatique en retenant des projets pilotes répondant aux enjeux qu'ils jugeaient prioritaires pour l'avenir du territoire. De nombreuses rencontres avec les acteurs locaux ont été organisées et un appel à projets a été lancé. Ce sont au total 10 projets pilotes qui ont été retenus et suivis par les 3 commissions GIZC.

Ce programme GIZC, mené par le SIOCA, a permis de lever plusieurs projets s'inscrivant dans la stratégie de développement du GAL Ouest Cornouaille, en particulier dans l'action 2 « valorisation de l'environnement et des paysages ». Il était, en effet, pressenti dans le dossier de candidature Leader+, qu'un cadre global aux aménagements du littoral était nécessaire. Ce n'est cependant, qu'en 2005, qu'une volonté politique a pu s'exprimer par la démarche GIZC et se réaliser concrètement par le programme LEADER².

On peut dire que Leader a permis de déployer d'autres actions stratégiques pour le territoire, grâce aux méthodes de travail, au réseau d'acteurs en place dans le GAL et à la synergie existant entre l'AOCF et le SIOCA.

² La démarche GIZC est présentée dans le CD qui figure en annexe.

PARTIE 2 - LA MOBILISATION DES ACTEURS

La stratégie de territoire, présentée ici, découle de plusieurs années de mobilisation régulière, parfois croisée, dans le cadre de démarches de territoire convergentes et, par définition, fortement participatives : le programme Leader +, certes, mais aussi, les missions de pays touristique, le Schéma de Cohérence Territoriale et la Gestion Intégrée des Zones Côtières (GIZC). La façon dont ces démarches ont été appliquées sur le territoire est une des clés de compréhension du fonctionnement de l'ouest Cornouaille.

I - LA MOBILISATION DES ACTEURS AUTOUR DU DIAGNOSTIC ET DU PROJET DE TERRITOIRE

Le Syndicat Intercommunautaire Ouest Cornouaille Aménagement (SIOCA) a été mis en place, en 2002, avec pour mission principale la réalisation du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) à l'échelle de l'ouest Cornouaille.

Le volet administratif du syndicat a été confié d'emblée à la Communauté de Communes du Pays Bigouden sud alors que l'AOCPC se voyait confier le volet stratégique de mise en œuvre avec une méthode de travail imposée par la volonté forte des élus d'être les acteurs directs du schéma.

Cette appropriation s'est traduite par une méthode de travail résolument pragmatique impliquant le respect de ces principes :

- le refus du recours aux bureaux d'études extérieurs ;
- la volonté de mobiliser des ressources humaines locales (ou de proximité) ;
- la volonté de contribuer directement à l'élaboration du schéma ;
- le souci de tirer parti des solutions expérimentées localement et réellement adaptées au territoire.

Ces principes « guideront » toutes les démarches territoriales menées par le SIOCA.

La synergie entre le SIOCA et le GAL s'exprime ici aussi dans la mobilisation des acteurs qui est l'un des objectifs de Leader. L'organisation des « Rencontres de l'Ouest Cornouaille » avait ce double intérêt de réaliser un diagnostic partagé du territoire, utile à la fois pour le SCOT et pour la candidature Leader à venir.

A- Les « Rencontres de l'Ouest Cornouaille » : les acteurs à l'écoute du territoire

C'est avec le souci d'appliquer la méthode de travail définie par les élus que l'AOCPC s'est engagée dans l'élaboration du diagnostic de territoire. Ecartant le recours classique au bureau d'études dans cette phase initiale d'élaboration du SCOT, elle a mobilisé les personnes ressources du territoire dans le cadre des « Rencontres de l'Ouest Cornouaille³ », une série d'ateliers organisée autour de 6 thèmes essentiels :

- l'environnement - le 13 mai, de 14 h à 18 h, à Pont-Croix (Cap Sizun) ;
- le territoire et ses habitants - le 27 mai, de 14h à 18h, au Juch (Pays de Douarnenez) ;

³ Le programme des Rencontres figure en annexe.

- la pêche et l'agriculture - le 10 juin, de 14h à 18h, à Pouldreuzic (Haut Pays Bigouden) ;
 - le tourisme et les entreprises - le 24 juin de 9h à 13h à Pont-L'Abbé (Pays Bigouden sud).
- Une séance plénière clôturait les travaux à la fin des ateliers.

1- Une large mobilisation des acteurs

La mobilisation des acteurs lors des Rencontres s'est voulue large à plusieurs titres :

- dans **la composition des groupes de travail préalables** aux ateliers où ont été rassemblés professionnels, institutionnels, élus, universitaires (une quinzaine de personnes) pour déterminer le contenu des ateliers (2 réunions techniques, en moyenne, ont été organisées pour chaque thème) ;
- dans **le profil varié des intervenants** : pour chaque atelier, les interventions de spécialistes (universitaires, institutionnels, bureau d'études ou représentants) étaient relayés par des « paroles de professionnels » représentatifs des différentes sensibilités du métier ;
- dans **l'éventail des personnes invitées directement** à contribuer au débat plus de 1000 invitations ont été lancées⁴ ;
- dans **l'ouverture au public des séminaires** : les « Rencontres » ont fait l'objet d'une vaste information préalable par voie de presse⁵, les habitants y étaient invités (un certain nombre d'entre eux y sont venus).

De 50 à 100 personnes étaient présentes à chaque atelier.

2- Un bilan riche, un acquis important

Les « Rencontres de l'Ouest Cornouaille » ont eu un impact positif indéniable car elles ont permis :

- aux acteurs locaux, élus, techniciens, socio-professionnels et habitants d'acquérir une **connaissance partagée** du fonctionnement du territoire, **d'identifier les principaux enjeux et d'esquisser un certain nombre de pistes d'actions**. Au final, c'est plus de 200 personnes différentes qui ont participé aux débats dans un des ateliers ou à la séance plénière ;
- de **positionner le territoire vis-à-vis de ses voisins cornouillais et finistériens** : une grande part de la cartographie et des phénomènes expliqués l'on été à l'échelle de la Cornouaille ;
- de **produire un document de référence**, état des lieux des connaissances disponibles, reconnu comme le diagnostic de territoire par les acteurs locaux mais également par les services de l'Etat (les Actes nous autorisent à passer à la phase de Programme d'Aménagement et de Développement Durable). La publication des actes des rencontres, document illustré de 140 pages, a été un moment important relayé par la presse⁶ ;
- **d'expérimenter une méthode de travail** qui, depuis, s'impose de façon systématique dans les travaux du SIOCA. Ainsi, la faiblesse des moyens financiers engagés dans la démarche de diagnostic a-t-elle été contrebalancée par une reconnaissance forte de la méthode et de son efficacité. Ce pragmatisme dans la méthode garantit, de fait, l'adhésion des élus et socio-

⁴ La liste des personnes invitées et présentes figure en annexe.

⁵ Cf. revue de presse en annexe.

⁶ Le document figure en Pdf dans le CD – ROM Gestion Intégrée des Zones Côtières en annexe.

professionnels qui sont mobilisés dans les démarches en tant qu'experts et non comme accompagnateurs plus ou moins actifs, d'un comité de pilotage.

Enfin, élément important, les Rencontres ont permis à l'**AOCP** de **compléter son réseau** de partenaires notamment dans les domaines de l'agriculture et de la pêche. Cela lui a permis également d'être **identifiée et reconnue clairement** par les services de l'Etat et du Département **comme référent technique** pour le SCOT et les politiques de l'habitat dans l'Ouest Cornouaille.

B - La Gestion Intégrée des Zones Côtières : les acteurs s'engagent

En mai 2005, alors que se déroulent « les Rencontres de l'Ouest Cornouaille », les élus du Syndicat Intercommunal Ouest Cornouaille Aménagement demandent à l'AOCP de répondre à l'appel à projet de la DIACT sur la Gestion Intégrée des Zones Côtières (GIZC).

Leurs motivations sont alors les suivantes :

- pouvoir bénéficier de moyens d'ingénierie et d'animation pour gérer les nombreux conflits d'usage dont la presse se fait écho quotidiennement sur la frange littorale et créer un espace de concertation ;

- investir de façon pragmatique un champ complexe en mobilisant les acteurs aux prises avec cet espace (agriculteurs, pêcheurs, conchyliculteurs, professionnels du tourisme, association de défense de l'environnement, habitants) ;

- alimenter le volet littoral du SCOT en pointant les enjeux essentiels et en apportant des solutions pragmatiques et transférables à l'ensemble de l'ouest Cornouaille.

1 – La mobilisation initiale des élus

Dans la continuité des Rencontres, les élus ont souhaité, avant même d'associer les socio-professionnels, se mobiliser pour préciser, eux-mêmes, leurs priorités de travail dans le cadre de la GIZC. Une fois le territoire inscrit officiellement dans la démarche (novembre 2005), ils demandent à l'AOCP de les y aider.

- **une enquête** est alors lancée auprès des 39 maires les incitant à s'exprimer sur la nature des difficultés majeures auxquelles ils sont confrontés (octobre 2005). Le taux de réponses élevé (37 soit 95%) a été le signe de l'intérêt des élus pour la démarche et a permis de dégager 3 priorités qui feront l'objet des ateliers lors du séminaire de restitution de l'enquête :

- les difficultés d'application de la loi littoral ;
- la pression foncière et les enjeux en matière d'habitat (spéculation immobilière, offre de logements pour les jeunes et les personnes âgées, poids des résidences secondaires...); ;
- les fonctions économiques du littoral et ses implications pour l'arrière-pays (maintien des activités traditionnelles, pression touristique, accueil de nouvelles activités...).

- **un séminaire** d'une demi-journée est organisé en décembre 2005. Il restituera les conclusions de l'enquête et permettra surtout aux élus de préciser leurs attentes vis-à-vis de la GIZC. 47 élus seront présents à ce séminaire, occasion pour le président du SIOCA, Yannick Le Moigne, de réaffirmer la volonté de ces derniers d'utiliser une approche pragmatique basée sur la mobilisation des ressources humaines locales.

C'est à partir de ces travaux qu'a été déterminée la méthode de mise en œuvre de la GIZC et que s'est ouverte la mobilisation des socio-professionnels et des institutionnels. Une chargée de mission, intégrée à l'équipe de l'AOCP, a animé la GIZC de février 2006 à juillet 2007. Elle sera accompagnée par des membres de l'AOCP, conscients de la convergence des

démarches en termes d'animation du territoire, de définition des enjeux et du peu de temps imparti à l'expérimentation...

D'autres séminaires seront aussi organisés régulièrement dans le cadre de la GIZC et donneront lieu à **interventions d'experts** sur les politiques foncières, la loi Littoral ou les clauses anti-spéculatives. Des **déplacements** ont également aura lieu pour mieux comprendre le montage de ZAC ou la réalisation d'une vélo-route. Enfin, un **séminaire de bilan** a eu lieu, le 30 juin 2007, autour de la question des méthodologies et actions transférables dans le SCOT. **Il rassemblera 70 personnes.**

2 – La mobilisation de l'ensemble des personnes ressources.

La mise en œuvre de la GIZC a imposé la constitution de commissions ad hoc. Nombre de personnes investies dans les Rencontres y ont été conviées, tout comme les volontaires des commissions de l'AOCF ou les personnes issues du réseau LEADER.

Trois commissions ont été mises en place en mars 2006 :

- environnement/aménagement ;
- habitat/foncier ;
- activités économiques⁷.

Chacune des commissions a été co-présidée par un élu et un professionnel avec pour objectif de compléter les enjeux déjà identifiés et de choisir les projets pilotes pouvant servir, en 18 mois, de terrain d'expérimentations transférables. Le point commun entre tous les projets est de tester une méthode de concertation élargie au sein d'un comité de pilotage représentatif de l'ensemble des acteurs.

Une grande partie de ces projets ont été engagés autour de thématiques de développement durable. Quatre d'entre eux (en italique dans la liste qui suit) seront soutenus par Leader de par leur caractère emblématique et transférable. Ils seront également sources d'inspiration pour des développements éventuels dans le prochain programme.

Les 10 projets pilotes seront les suivants⁸ :

- <i>La réhabilitation du Ster de Lesconil à Plobannalec Lesconil ;</i>
- <i>L'aménagement du site de la chapelle de Tronoën à St Jean Trolimon ;</i>
- <i>L'élaboration de deux projets d'éco-quartiers à Plogastel St Germain et Plozévet ;</i>
- <i>le projet d'utilisation agricole de l'eau traitée de la station d'épuration du Guilvinec (pour la bulbiculture et le maraîchage) ;</i>
- La gestion des espaces naturels délaissés : - la vallée du Loc'h, Communauté de Communes du Cap Sizun ; - Le Ster Kerdour à Plobannalec Lesconil ;
- L'aménagement d'une véloroute à Plogoff ;
- La réalisation d'un diagnostic agricole approfondi sur Plozévet.
- L'élaboration du PADD de Plozévet.

Les commissions GIZC ont assuré le suivi des projets pilotes, suivi relayé parfois par le comité de programmation Leader en cas de financement FEOGA.

⁷ La composition des commissions GIZC figure en annexe.

⁸ Pour plus de détails, se reporter au CD-Rom Gestion Intégrée Zones Côtières, en annexe.

Une mobilisation qui se poursuit au sein du SIOCA

La GIZC a été un temps fort de mobilisation dans la continuité directe des Rencontres de l'Ouest Cornouaille. Environ une cinquantaine de partenaires s'est engagée de façon soutenue auprès des élus locaux dans le suivi des projets pilotes mais aussi lors des séminaires ou déplacements organisés.

La poursuite de cette mobilisation reste un impératif pour le SIOCA. Ce dernier, suite à la consultation du comité syndical et des communautés de communes, en septembre 2007, a souhaité poursuivre la mobilisation des acteurs en investissant particulièrement les questions d'habitat et de foncier, considérées comme le premier enjeu à aborder. De fait, les questions foncières amèneront naturellement à travailler sur l'agriculture, l'environnement, les déplacements et les activités économiques.

Dans ce cadre, une série d'ateliers sera proposée, en décembre 2007 et janvier 2008, permettant à des acteurs du territoire (maires, techniciens, opérateurs) de faire connaître et partager les expériences locales autour de la maîtrise foncière, de l'habitat durable et du logement adapté.

L'ensemble des maires et les membres de la commission habitat de la GIZC étaient conviés à ces ateliers. Une trentaine de personnes a participé à chacun d'entre eux.

C - Conclusion

Il paraît aujourd'hui évident que l'ensemble de ces démarches a fortement dynamisé le territoire. Ces dernières ont notamment permis :

- d'instaurer peu à peu des habitudes de rencontres et de travail entre élus des différentes collectivités (communes, communautés de communes, Conseil général et régional, députée) et socio-professionnels, intervenant dans des domaines très divers ;

- d'imposer peu à peu l'Ouest Cornouaille comme un territoire d'enjeux communs, souvent spécifiques et dans lequel les projets peuvent émerger et se concrétiser ;

- d'identifier l'AOCPC comme le lieu d'ancrage d'un réseau solide, constitué au fil du temps, dans lequel, les projets individuels peuvent trouver un soutien technique mais aussi accéder à une dimension plus transversale et transférable. La connaissance directe, par l'AOCPC, des acteurs et des synergies possibles entre projets (individuels, publics) a, en effet, souvent conféré une dimension supplémentaire aux initiatives isolées ;

- de mobiliser largement et d'impliquer l'ensemble du réseau à la candidature Leader.

II - LA MOBILISATION DES ACTEURS POUR LA CANDIDATURE LEADER

La mobilisation des acteurs pour la candidature Leader s'est faite parallèlement à la démarche GIZC dès le printemps 2006. En juin 2006, alors que les commissions GIZC sont mobilisées et que les actes des Rencontres de l'Ouest Cornouaille sont en passe d'être publiés, le territoire dispose d'un diagnostic partagé et reconnu et a déterminé ses principaux enjeux. Reste pour la candidature Leader à engager d'autres étapes : préciser les objectifs, affiner la stratégie de territoire et les actions compatibles avec les exigences du FEADER.

A – Deux outils techniques

1 - Un comité de pilotage : « la commission prospective »

Il existe, au sein de l'AOCP, trois commissions⁹ de travail (tourisme, culture et environnement) régulièrement mobilisés, notamment pour définir les axes de travail de l'association. Les représentants de ces cinq groupes siègent au Conseil d'Administration de l'AOCP.

Une quatrième commission, dite « prospective », rassemblant élus et socio-professionnels est mobilisée aux moments où l'AOCP doit prendre des décisions stratégiques importantes. C'est la raison pour laquelle, la question de l'engagement dans un 3^{ième} programme LEADER lui est soumise, par le Conseil d'administration de l'AOCP, en juin 2006.

La dynamique de territoire, instaurée grâce à Leader + et amplifiée par le SCOT, apparaît comme un acquis considérable, extrêmement favorable au développement et qu'il convient d'exploiter avant qu'elle ne s'essouffle. De fait, alors que les acteurs du territoire ont une vision claire des actions à mener et acquis une méthode de travail commune, il paraît indispensable d'entretenir cette énergie. La décision de mobiliser l'AOCP sur une nouvelle candidature s'impose à la commission Prospective de juin 2006 et se trouve confirmée par le Conseil d'Administration de l'AOCP d'octobre 2006.

Dès lors, la commission prospective se transforme en « comité de pilotage de la candidature » avec pour missions essentielles de :

- définir la méthode de travail utilisée ;
- diffuser l'information le plus largement possible ;
- synthétiser les propositions des commissions thématiques ;
- valider les étapes clefs : définitions des objectifs, de la priorité ciblée, de la stratégie de territoire.

La commission prospective a été réunie de façon régulière aux différentes phases d'avancement.

2- Des groupes de travail : les commissions thématiques mobilisées en 3 temps.

Les commissions thématiques de l'AOCP ont, tout naturellement, été mobilisées spécialement pour travailler à la candidature. Le niveau de mobilisation a été bon et les personnes ont été fidèles aux réunions, point important étant donnée la difficulté de l'exercice imposé.

Une présentation du contexte a été faite aux commissions (environ 40 personnes). Ces dernières ont désigné des groupes d'une dizaine de personnes pour approfondir les réflexions et suivre les différentes étapes.

Trois groupes de travail sont issus directement de ces commissions : environnement, tourisme, culture. Un groupe particulier a été mis en place sur l'agriculture avec l'aide de la Chambre et du Comité de Développement.

B – Trois étapes de mobilisation

Etant donné la complexité de l'exercice, trois temps de mobilisation ont été nécessaires¹⁰.

⁹ La composition des commissions figure en annexe.

¹⁰ Le calendrier des réunions figure en annexe.

1^{er} temps - Intégrer les exigences du nouveau programme, affiner le diagnostic de territoire, identifier les enjeux et les objectifs à poursuivre (été/automne 2007).

Objectifs

- faire comprendre l'esprit Leader : connaître les attentes de l'appel à projet et le fonctionnement du futur programme ;
- faire valider le diagnostic général et les enjeux identifiés lors de Rencontres et complétés lors des différentes commissions (GIZC, Leader) ;
- affiner et confirmer le diagnostic et les enjeux par thématique ;
- préciser les objectifs stratégiques dans chaque commission.

Méthode

Il s'agit, dans chaque groupe, de prendre connaissance des éléments qui concernent sa thématique mais aussi ceux des autres. Aussi, on y a systématiquement présenté l'ensemble du diagnostic sous la forme atouts/faiblesses/enjeux, et il a été demandé aux participants de réagir et compléter. Cela a permis d'enrichir les approches et surtout d'alimenter les transversalités.

Un zoom plus particulier a ensuite été réalisé sur le thème propre à la commission. S'il a été remis aux participants quelques documents de synthèse précisant les mesures et dispositifs ouverts aux GAL, nous avons systématiquement invité les participants à s'exprimer de façon libre, sans tenir compte des limites du programme. L'objectif étant de recueillir le maximum d'informations et de retour d'expériences.

2^{ème} temps - Définir la priorité ciblée à partir des objectifs stratégiques (novembre-décembre 2007).

Objectifs

- Définir les axes stratégiques par domaine d'activité ;
- Identifier les transversalités ;
- Définir des actions conformes aux exigences du nouveau programme Leader ;
- Echanger avec le territoire du Centre Est Cornouaille pour identifier les convergences et trouver une priorité commune.

Méthode

Lors de cette seconde vague de réunions, nous avons proposé aux participants de décliner une stratégie à partir de 3 objectifs stratégiques principaux, relevant du développement durable. Sur la base des fiches FEADER, les personnes ont ensuite été invitées à proposer des actions conformes aux exigences du nouveau programme.

La coordination avec le Pays de Cornouaille

Parallèlement à la seconde période de mobilisation, des réunions se sont tenues au sein du Pays de Cornouaille entre techniciens chargés des dossiers de candidature.

Le conseil d'administration de l'AOCPC a validé la priorité ciblée le 19 novembre 2007 et le conseil d'administration du Pays de Cornouaille (réunion du 28 novembre) a validé et retenu notre priorité ciblée pour l'ensemble de la Cornouaille : « Favoriser les dynamiques d'un territoire rural et littoral en valorisant durablement les ressources locales ».

L'avancement des travaux des 2 candidatures a été présenté en Conseil de Développement du Pays de Cornouaille les 11 décembre et 12 février 2007.

Le 15 février, le Pays de Cornouaille a entériné les plans stratégiques des 2 territoires candidats.

3^{ème} temps - Compléter les approches, recueillir de nouvelles propositions d'actions et de projets, élargir le débat (janvier 2008).

Objectifs

Lors du Conseil d'Administration du 18 décembre 2007, sur proposition du président de la Commission Prospective, il est décidé de mobiliser plus largement les acteurs du territoire autour de la candidature Leader pour :

- informer plus largement sur Leader (bilan de Leader +, possibilités offertes par le nouveau programme) ;
- recueillir des propositions d'actions nouvelles au sein de trois ateliers :
 - atelier 1 : Les agriculteurs au service du territoire.
 - atelier 2 : L'identité du territoire et les dynamiques émergentes.
 - atelier 3 : L'approche environnementale dans les projets du territoire.
- alimenter la stratégie, définir des objectifs opérationnels et le plan d'actions.

Méthode

Un séminaire a ainsi été organisé le 24 janvier 2008, à Plonéour-Lanvern de 16h 45 à 19 h 45¹¹.

Y sont conviés :

- l'ensemble des maires et leurs conseillers,
- les membres du conseil d'administration et des commissions de l'AOCF,
- l'ensemble des bénéficiaires du programme LEADER +,
- les personnes ressources des Rencontres de l'ouest Cornouaille ;
- les habitants, conviés par voie de presse.

Chaque atelier était animé par un élu et un professionnel.

Un dossier du participant est remis à chaque invité avec :

- la liste des personnes inscrites par atelier ;
- la liste de projets soutenus par le programme Leader + ;
- une présentation du nouveau contexte Leader ;
- le diagnostic et les enjeux définis dans les différentes démarches ;
- la fiche projets déjà remise lors du second temps de mobilisation.

Bilan

Une centaine de personnes ont participé aux travaux du 24 janvier, participation qui témoigne de l'émulation générée par cette démarche participative et de l'engagement des acteurs locaux. Les interventions très diverses en atelier permettront, notamment, de faire remonter les types de projets en attente de soutien. De nombreuses suggestions, d'idées et compléments d'information seront apportés durant ces trois heures et viendront enrichir la liste des actions proposées dans notre candidature.

La mobilisation des acteurs du territoire était l'un des objectifs affichés dans la stratégie du programme Leader+. La participation de tant de personnes motivées à toutes ces réunions, nous amène à penser que cet objectif est atteint et qu'il faut maintenir la dynamique.

¹¹ Le programme du séminaire figure en annexe.

III - LA MISE EN OEUVRE ET LE SUIVI DU FUTUR PROJET

La gestion du programme Leader +, associée aux autres démarches de développement (SCOT, GIZC, Pôle d'Excellence Rurale, développement touristique), a permis à l'AOCPC de franchir un pas supplémentaire dans la mobilisation des acteurs.

Ont été à l'origine de ce succès :

- l'imbrication forte du pays touristique, du GAL et du Syndicat Intercommunautaire Ouest Cornouaille Aménagement ;
- l'existence ancienne de lieux d'échanges (les commissions), rôdées dans leur fonctionnement, riche dans leur composition et fidèles dans leur contribution, assurant la représentation multi-sectorielle ;
- l'exigence permanente d'associer les élus et socio - professionnels aux démarches qui les concernent.

Démonstration étant faite, la continuité dans les pratiques apparaît s'imposer d'elle-même avec quelques nuances cependant puisque, si nous sommes retenus pour le prochain programme Leader, il nous faudra tenir compte d'un certain nombre d'éléments :

- les conclusions du rapport d'évaluation qui ont montré quelques points à améliorer notamment dans le fonctionnement du comité de programmation et la communication ;
- les exigences du nouveau programme et sa plus forte orientation agricole ;
- la prise en compte, malgré cette orientation, du caractère littoral de notre territoire.

A - Le comité de programmation Leader

En cas de gestion d'un nouveau programme Leader, **le fonctionnement actuel du GAL sera maintenu** avec le même principe de parité entre élus et socio – professionnels. De la même manière, nous pensons maintenir le nombre d'administrateurs (44), car le chiffre est déjà conséquent.

Au-delà du maintien des équilibres et du niveau de représentation globale des acteurs, des modifications vont s'imposer d'elles-mêmes (renouvellement d'une partie du collège des élus après les élections) ou seront proposées.

1- Le renouvellement du collège des élus

Le renouvellement du collège des élus sera partiel mais non négligeable. Les trois représentants du Conseil régional se maintiennent alors que 2 conseillers généraux, sur les 5 qui siègent à l'AOCPC, sont susceptibles d'être remplacés. Cependant, ce sont, bien sûr les représentants des communautés de communes qui sont le plus susceptible d'évoluer avec 15 administrateurs.

2 - L'adaptation du collège des socio-professionnels

Conformément aux recommandations de l'évaluation, nous serons vigilants à une meilleure intégration de jeunes et de femmes au fonctionnement du GAL.

L'objectif attendu de **mieux associer le monde agricole** dans le projet de territoire sera une priorité.

De fait, bien qu'il n'y ait pas de commission agriculture de l'AOCF, la représentation de la sphère agricole est correctement assurée dans notre comité de programmation avec 3 représentants (au même titre que les pêcheurs, les acteurs de la culture et de l'environnement) : un agriculteur de Beuzec-Cap-Sizun représentant la Chambre d'Agriculture (il siège également au bureau), un éleveur de Peumerit en vente directe, représentant la commission environnement, un retraité de la Chambre issu du collège des personnes qualifiées. Une plus grande représentation des agriculteurs remettrait en cause l'équilibre de représentation des autres secteurs d'activités.

Associer les agriculteurs aux projets du territoire prendrait plus de sens en intégrant davantage les agriculteurs dans nos commissions thématiques (environnement, tourisme et culture), plutôt que de les maintenir dans leur sphère agricole au sein d'une commission agriculture. Par ailleurs, la Chambre d'Agriculture anime déjà un groupe de développement agricole sur le territoire.

Le groupe de travail « agriculture », initié lors des « Rencontres de l'Ouest Cornouaille » et conforté dans le cadre de la GIZC et de la préparation de la candidature Leader, pourra être le lieu privilégié de « recrutement » avec le souci d'assurer l'expression des différentes sensibilités agricoles.

C'est naturellement, par le renouvellement des représentants des commissions qu'évoluera la composition du Comité de programmation.

B - Des commissions et des groupes de travail réorientés.

Les commissions et groupes de travail resteront, dans ce contexte, les lieux privilégiés de réflexion, de suivi des projets et de proposition d'actions mais elle seront orientées pour mieux s'adosser aux objectifs du nouveau programme.

Les commissions sont ouvertes à tous. Elles désigneront, avant l'été 2008, de nouveaux représentants au conseil d'administration de l'AOCF. Elles s'adapteront aux différentes problématiques du programme LEADER, en constituant des groupes de travail thématiques, associant de nouveaux acteurs. **Les commissions tourisme, culture, environnement seront maintenues en orientant leurs réflexions vers le développement durable.** La commission environnement/ressource locale sera certainement très mobilisée étant donné la priorité ciblée que nous avons choisie.

Cependant compte tenu de l'importance de l'enjeu, **deux groupes de travail transversaux** pourraient utilement être mis en place.

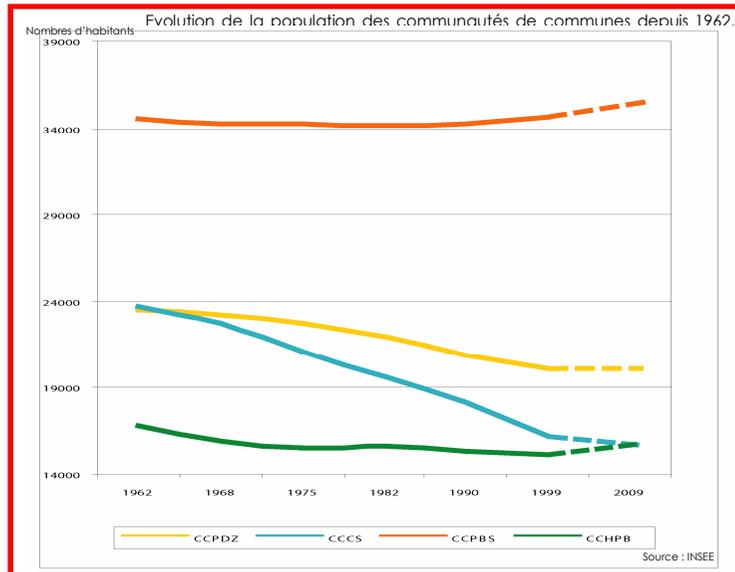
- le premier sur l'**énergie** nécessitera la collaboration de représentants du monde agricole, du tourisme et des représentants de la commission environnement ;
- le second sur les **services** de proximité sera composé plus particulièrement d'agriculteurs, des personnes issues du monde de la culture.

Les élus comme c'est le cas aujourd'hui seront associés dans tous les groupes.

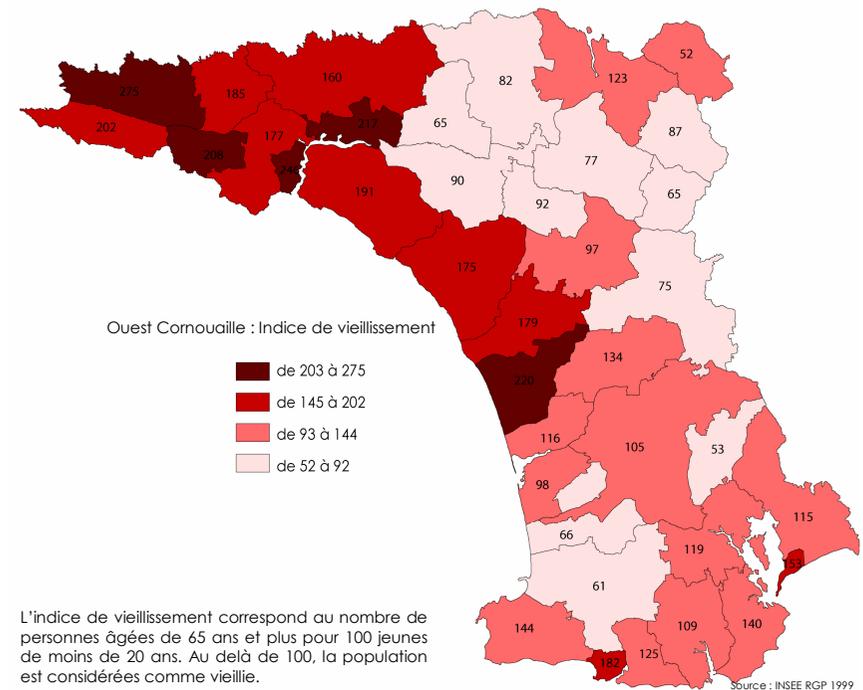
PARTIE 3 - LE DIAGNOSTIC ET LES ENJEUX POUR LE TERRITOIRE

Thème 1 : Les habitants

Diagnostic et enjeux de l'ouest Cornouaille

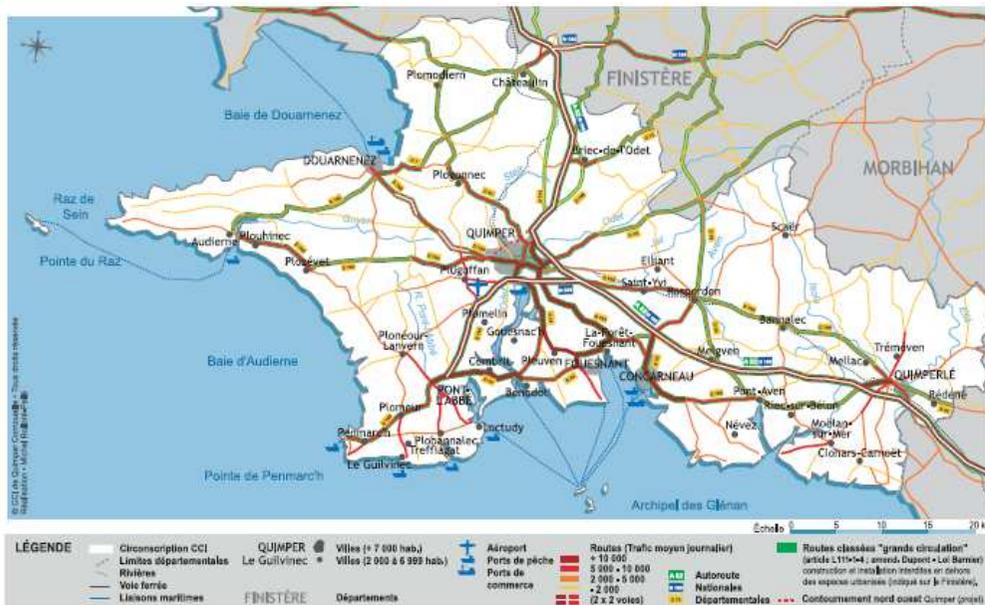


Une démographie longtemps préoccupante.



L'indice de vieillissement correspond au nombre de personnes âgées de 65 ans et plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans. Au delà de 100, la population est considérée comme vieillie.

Des indices de vieillissements forts au nord ouest.



Une territoire éloigné des axes de transports.

Répartition de la population par catégories socio-professionnelles en 1999



Source : INSEE, RGP 1999

Un profil de population plutôt modeste.

L'essentiel

- En 1999, 86 500 habitants à l'extrémité ouest de la Cornouaille ;
- En déclin démographique depuis 1962 (-13%), le territoire renoue avec la croissance au début des années 2000, grâce à un solde migratoire excédentaire. Le solde naturel cependant reste négatif et la population reste âgée notamment dans la Cap Sizun ;
- Le profil social des habitants est plutôt modeste avec peu de diplômés. Comparé au Finistère : une surreprésentation des ouvriers, des revenus plus faibles, du chômage de plus longue durée, une proportion supérieure d'emplois précaires.

Les atouts

- un territoire structuré autour d'une hiérarchie de pôles urbains ;
- un cadre de vie agréable et un environnement exceptionnel ;
- des habitants attachés à leur pays (Cap Sizun, Pays de Douarnenez et Pays Bigouden).

Les faiblesses

- un territoire périphérique, éloigné des grands axes de transport ;
- un territoire vieillissant, où les moins de 20 ans sont minoritaires (20.5% contre 23.6% dans le Finistère) et qui voit la part des + de 60 ans aller croissant (1 habitant sur 3 est âgé de +60 ans) ;
- une forte proportion de personnes isolées (un tiers) ;
- des difficultés croissantes d'installation pour les ménages modestes et les jeunes ;
- des diplômés qui quittent le « pays » ;
- le déclin démographique enregistré pendant 37 ans n'a pas donné d'habitudes de gestion de la pression foncière et immobilière.

Les enjeux pour le territoire

✓ Démographie

- gérer l'arrivée des jeunes ménages avec enfants qui engagent leur 1^{ère} accession à la propriété → demande forte en service petite enfance et périscolaire, demande culturelle, mobilité domicile – travail vers Quimper, certaines communes à l'Est deviennent « dortoirs » ;
- gérer l'arrivée de ménages plus âgés (retour au pays) → renforcement du vieillissement et approche « figée » du territoire ;
- une pression démographique soudaine à gérer → intégration des nouveaux résidents en termes de services mais aussi en termes de fonctionnement de la vie locale ;
- vieillissement important → solution à trouver en termes de logement et de services adaptés ;

✓ Profil social

- assurer le maintien des emplois correspondant au profil de formation des habitants mais aussi garder les diplômés ;
- adapter l'offre de logements au profil social des ménages (cf. partie habitat) ;
- assurer le logement des travailleurs saisonniers (cf. partie habitat).

L'essentiel

- un poids important de résidences secondaires (22% contre 11.8% dans le Finistère) ;
- des logements anciens : 1/3 a plus de 60 ans, contre 1/4 dans le département avec un niveau de confort un peu moins élevé ;
- une forte prédominance des propriétaires (75% en 1999) ;
- une offre locative privée à l'année très confidentielle car concurrencée par l'offre locative touristique ;
- une offre locative HLM réduite (8%) ;
- un nombre de permis de construire en hausse ;
- des prix en forte augmentation sur tout le territoire.

Les atouts

- une vacance faible ;
- un habitat plutôt confortable car majoritairement occupé par les propriétaires développant une logique d'investissement ;
- un renouvellement de l'offre par la programmation de logements neufs ;
- une dynamique de réhabilitation du parc privé (PIG et OPAH) ;
- une dynamique de sensibilisation engagée dans le cadre du SCOT (ateliers habitat), de la GIZC (expérimentation en habitat durable, séminaires) et soutenue par Leader +.

Les faiblesses

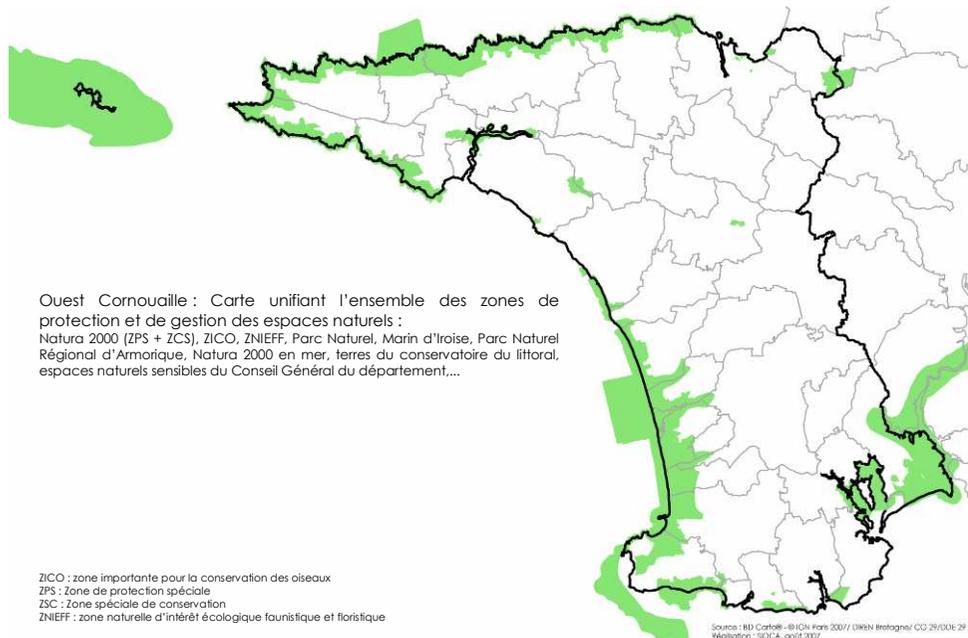
- une quasi impossibilité de suivre un parcours résidentiel complet ;
- un parc inadapté à la part importante de ménages d'une personne ;
- une offre HLM faible, ancienne et concentrée à Douarnenez ;
- un marché qui encourage l'arrivée des ménages de CSP supérieures, au détriment des autochtones, plus modestes (notamment des jeunes qui se reportent en rétro – littorale) ;
- une production de logements neufs encore classique (79,5% de type individuel, grandes parcelles, faible performance énergétique, architecture sans référence à l'identité locale,..) ;
- pas de politique intercommunale de l'habitat excepté dans le pays de Douarnenez ;
- des difficultés de logements pour les saisonniers, peu ou pas de logements d'urgence.

Les enjeux pour le territoire

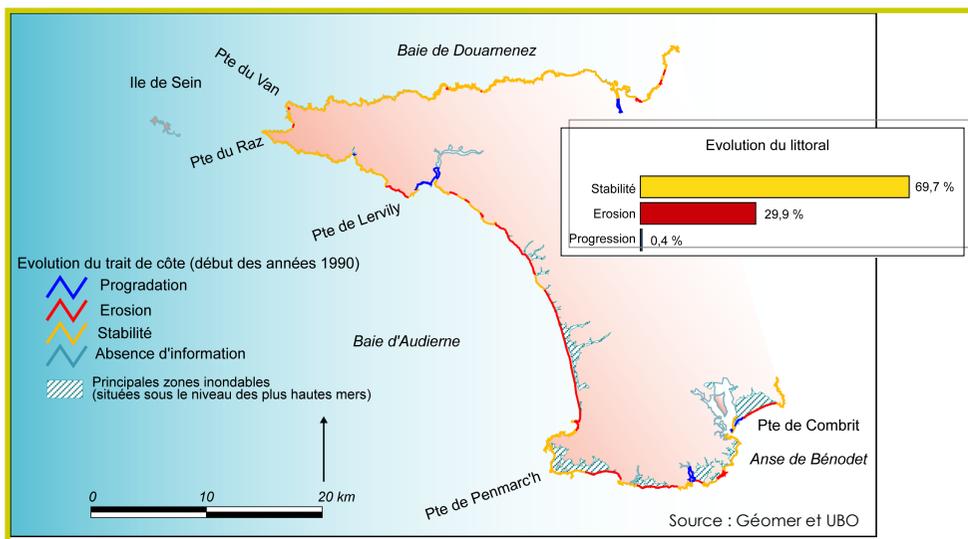
- pour les collectivités, se ménager, à court et long terme, les possibilités d'intervenir sur le marché foncier (réserves foncière) et immobilier (Approche Environnementale de l'Urbanisme, opérations peu consommatrices de foncier, construction de logements à faibles charges,..) ;
- maîtriser l'occupation des logements dans les opérations d'accession (clauses anti-spéculatives..) ;
- développer une offre locative sociale équilibrée sur l'ensemble du territoire et à faible charge locative (haute performance énergétique, récupération eau de pluie..) ;
- poursuivre les dynamiques engagées dans le cadre du SCOT
- considérer les interaction avec le SCOT de Quimper en particulier autour des transports, des plateformes loistiques et des NTIC.

Thème 3 : l'environnement

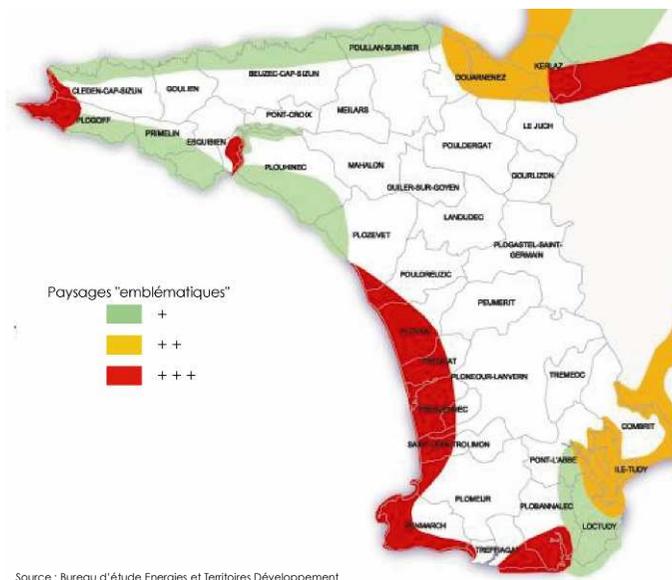
Diagnostic et enjeux de l'ouest Cornouaille



De nombreux espaces naturels sous protection.



30 % du linéaire côtier victime d'érosion (côte ouest Cornouaille = 305 km, estuaires et îlots compris).



Des paysages emblématiques porteurs de l'identité du territoire.

L'essentiel

Un patrimoine naturel préservé, de grands espaces (baie d'Audierne), des paysages de grandes valeurs, très typés et emblématiques, un littoral très présent et d'une grande diversité (plages, falaises, estuaires, rias, ports), une image de bout du monde (Pointe du Raz).

Les atouts

- de nombreux dispositifs de protection ;
- la pointe du Raz, grand site de France, exemplaire en matière de préservation, d'accueil, de promotion qui développe des actions d'éducation à l'environnement ;
- un parc marin ;
- un potentiel éolien pour l'énergie (schéma proposé) ;
- des dynamiques engagées dans le cadre de la GIZC, du SCOT et de Leader + sur la problématique des estuaires, l'aménagement des sites protégés, la gestion des fréquentations ;
- un schéma de valorisation du patrimoine adopté dans le cadre de Leader ;
- un SAGE prévu pour l'ouest Cornouaille sur les masses d'eau côtières.

Les faiblesses

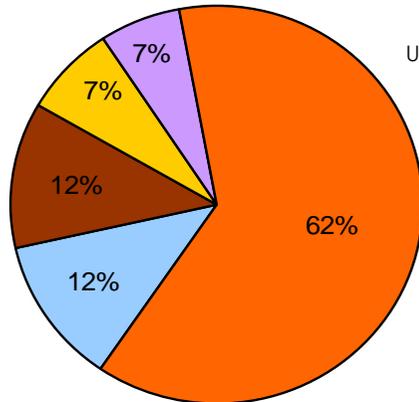
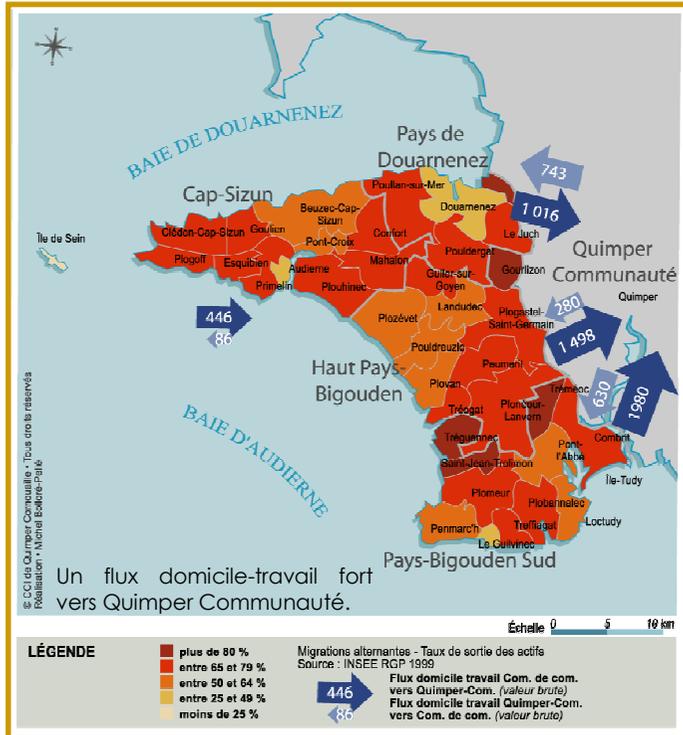
- des paysages qui se banalisent notamment en secteur péri-urbain ;
- une qualité des eaux qui s'est améliorée mais des efforts qui restent à poursuivre ;
- des ressources en eau potable limitées et un niveau de sécurité peu satisfaisant, notamment en été ;
- l'érosion du littoral stabilisée ces dernières années mais n'est pas à l'abri des prochaines tempêtes (risques accrus du fait des changements climatiques) ;
- des risques de sur-fréquentation de certains sites littoraux ;
- d'importantes zones de risques naturels ;
- des inquiétudes sur la vocation de la baie de Douarnenez, « baie refuge » des pétroliers.

Les enjeux pour le territoire

- entretenir et gérer les sites naturels : de nouveaux moyens humains et financiers à mobiliser ;
- gérer les espaces naturels délaissés (fonds de vallée, zones humides, landes littorales, etc..) ;
- préserver les paysages ;
- poursuivre les dynamiques engagées autour de la stratégie de valorisation et d'accueil en sites naturels ;
- éprouver les méthodes de concertation pour allier préservation et développement ;
- traiter les déchets de plages, valoriser les déchets verts ;
- protéger la ressource en eau, améliorer la qualité des cours d'eau et des écosystèmes côtiers ;
- promouvoir les énergies renouvelables et intégrer l'écologie dans tous les projets d'aménagement, d'équipement et d'habitat ;
- valoriser et développer les déplacements doux ;
- éduquer, sensibiliser à l'environnement (habitants, touristes et professionnels).

Thème 4 : le tissu économique

Diagnostic et enjeux de l'ouest Cornouaille

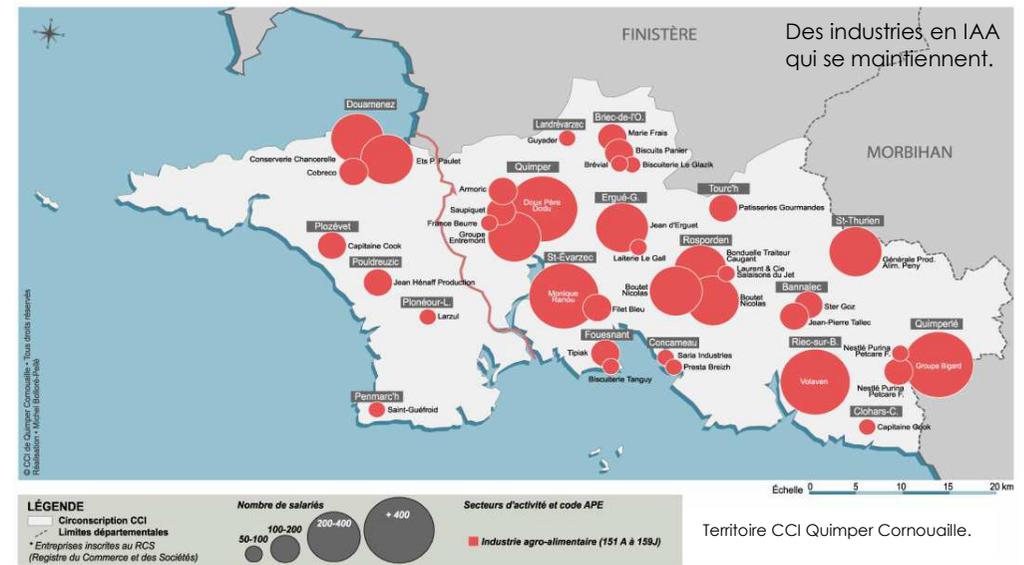
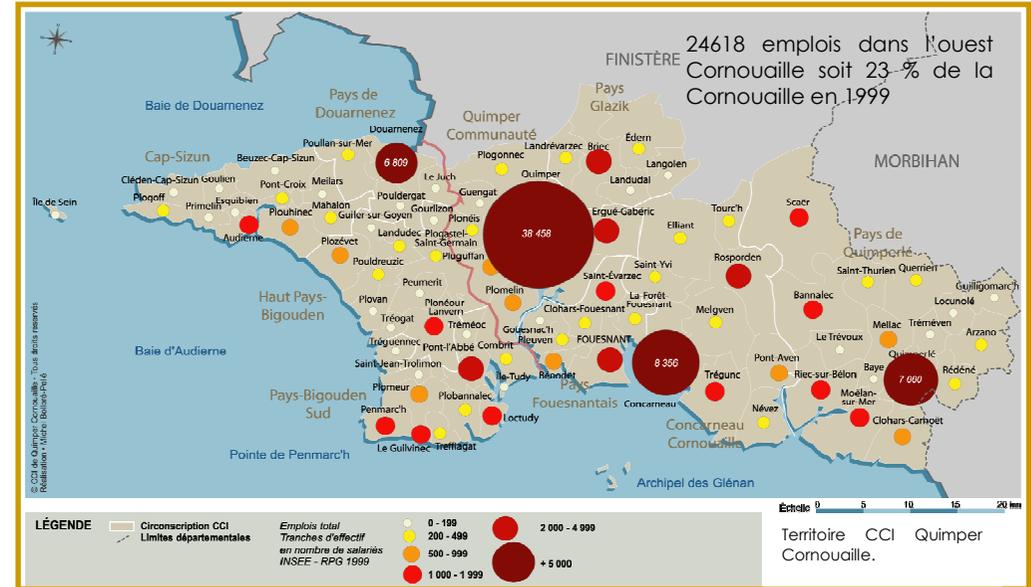


Un secteur tertiaire qui domine le marché de l'emploi

Part des emplois par secteur d'activités.

- Agriculture et pêche
- Industries sans IAA
- IAA
- BTP
- Tertiaire

Source : INSEE, RGP 1999.



L'essentiel

- 2 pôles économiques structurants : Douarnenez et le Pays Bigouden sud ;
- une économie dominée par le secteur tertiaire notamment par le commerce ;
- un pôle d'emploi important à Pont L'Abbé autour de la santé et de l'éducation ;
- des activités primaires qui se maintiennent avec 12% des actifs (cf pêche et agriculture) ;
- un territoire marqué par de très petites entreprises, tout particulièrement dans le Cap Sizun ;
- un secteur touristique moins développé que dans le reste de la Cornouaille ;
- des emplois mais beaucoup d'habitants qui travaillent dans le secteur de Quimper.

Les atouts

- une bonne santé de l'artisanat notamment des entreprises du bâtiment ;
- dans le Haut Pays Bigouden, des industries de plus de 50 salariés qui se maintiennent (surtout en IAA) : Capitaine Cook, Jean Hénaff, Larzul ;
- dans le pays de Douarnenez, de très grosses industries relativement diversifiées : Paul Paulef, Chancerelle, Franpac, Lagassé, Cinea, Asteel Technologie qui ont plus de 150 salariés chacune ;
- dans le pays bigouden sud, 10 entreprises ont plus de 50 salariés. La moitié intervient dans le domaine de la pêche (mareyeur, exploitation de bateaux, armement, conditionnement de produits de la mer) ;
- un filière nautique dynamique.
- le tourisme qui soutient les autres secteurs notamment le commerce.

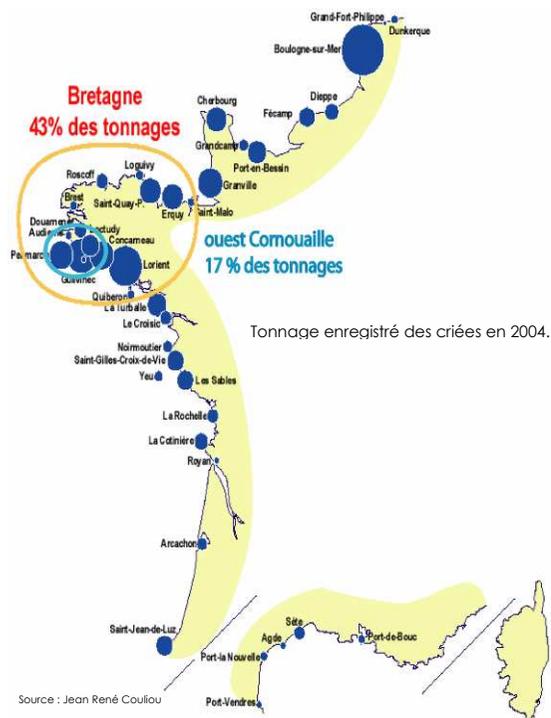
Les faiblesses

- une économie fragile, globalement assez peu diversifiée ;
- dans le Cap Sizun, une économie de micro - entreprises ;
- fragilité du secteur de la pêche et forte dépendance des activités à terre (3 emplois à terre pour 1 en mer) ;
- recul de l'agriculture avec la pression résidentielle et touristique ;
- une desserte insuffisante pour des industries qui travaillent au niveau national (terre et air) ;
- un risque de saturation en GMS et de disparition des derniers commerces dans les bourgs ruraux ;
- un risque de délocalisation des entreprises vers les zones d'activités proches de la voie expresse ;
- un vieillissement des chefs d'entreprises dans l'artisanat avec difficulté de transmission des petites entreprises ;
- une économie touristique très marquée par le non marchand ;
- une diminution du nombre d'emplois entre 90 et 99 ;
- une forte part des revenus fiscaux issus des retraites.

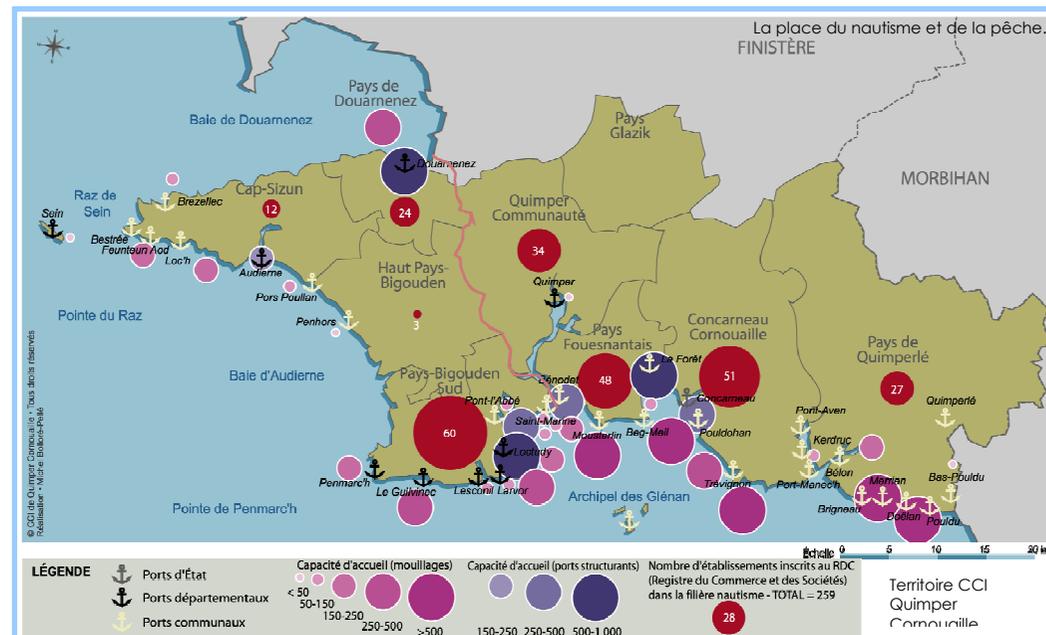
Les enjeux pour le territoire

- accompagner la transmission des entreprises ;
- anticiper la fragilisation des petits commerces spécialisés notamment des poissonneries ;
- améliorer la desserte du territoire pour les entreprises (accès route mais aussi fret, maintien de l'aéroport de Pluguffan) ;
- sauvegarder l'activité pêche car les entreprises de la filière en dépendent.

Thème 5 : la pêche



Un espace productif significatif en France.



Des filières pêche et nautisme dynamiques.

Une activité ancrée dans le territoire.



Ports	1996		2006		Evolution tonnage 1996-2006 (%)
	Tonnage	Valeur*	Tonnage	Valeur*	
Audierne	1294	5335	951	5790	-26,5
Douarnenez	7930	13866	4943	2129	-37,7
Le Guilvinec	15307	42253	18839	73383	23,1
Lesconil	1371	5581	537	2143	-60,8
Loctudy	11230	30073	7176	29411	-36,1
Penmarc'h - St Guénolé	11929	28147	11956	29915	0,2
Total	49061	125255	44402	142771	-9,5

Source : DDAM et CCI de Quimper Cornouaille

* milliers d'euros

Une diminution de la quantité des ressources sous criée

L'essentiel

- un espace productif significatif en France : 6 ports de pêche (Douarnenez, Audierne, St Guénolé, Le Guilvinec, Lesconil et Loctudy) représentant 17% de la production française de poissons et 20 % des valeurs des criées françaises (2004).
- dominance de la pêche au large (bateaux 16-25m) qui assure 80% du fonctionnement des criées.
- un secteur qui génère de nombreux emplois dans toute la filière mais un secteur fragile (1470 marins en 2006 contre 1950 en 1999).

Les atouts

- des infrastructures modernes, un savoir faire, des moyens techniques (13% de la puissance des bateaux bretons) ;
 - une pêche côtière et une petite pêche qui valorisent l'image du territoire (pêche artisanale, produits frais, attrait touristique des ports) ;
 - des pêcheurs à pied qui se structurent.
- Des dynamiques fortes engagées :
- ligneurs de la pointe de Bretagne,
 - concertation entre agriculteurs, conchyliculteurs et pêcheurs (projet artisans du vivant) ;
 - développement tourisme et pêche en mer (étude sur un bateau adapté) ;
 - travail sur bateaux génériques ;
 - collecte des déchets en mer ;
 - actions de promotions des métiers et des produits (salon, plaquettes, actions presse, etc,...)
 - création d'une aire marine protégée (langouste sur chaussée de Sein).

Les faiblesses

- un territoire très dépendant de la pêche ;
- une diminution de la ressource et donc des apports sous criée ;
- une érosion et un vieillissement de la flottille (plus de la moitié avait plus de 20 ans en 2004) ;
- un fort vieillissement des patrons pêcheurs et des difficultés à trouver des matelots ;
- différents métiers qui ne se comprennent pas toujours
- une politique Commune des Pêches qui pèse : quotas, fin des aides à la construction des navires ;
- des aléas du marché difficiles à assumer.

Les enjeux pour le territoire

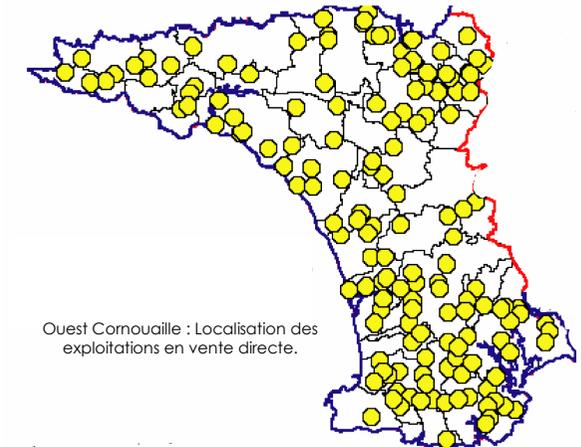
- accompagner le segment de pêche hauturière dans sa restructuration et maintenir au mieux le potentiel de pêche ;
- renforcer la dimension environnementale dans la pratique de la pêche professionnelle et gérer durablement les ressources ;
- améliorer la qualité des eaux pour un fonctionnement optimal de l'écosystème côtier ;
- mieux répondre aux exigences des marchés en termes de traçabilité, qualité, labels, lier la production au territoire ;
- valoriser tous les produits pêchés notamment les sous-produits des poissons ;
- améliorer la communication entre tous les acteurs, de la filière et hors filière ;
- construire de nouveaux bateaux autour de nouveaux financements et intégrant les économies d'énergie (coût du gasoil) ;
- valoriser le métier pour attirer des jeunes (formations, aide à l'installation) ;
- réfléchir à la diversification (tourisme ?) et à la pluriactivité ;
- réfléchir à l'ouverture des ports de pêche à la plaisance.

Thème 6 : l'agriculture

Diagnostic et enjeux de l'ouest Cornouaille

L'ouest Cornouaille en 2000	Lait	Porc	Volaille	Grandes cultures	Horti-culture	Total
nombre d'exploitations	369	47	14	22	19	924
population familiale	1402	212	62	64	43	3286
nombre d'emplois générés (en ETP)	605	103	48	24	57	1451
valeur ajoutée (MBS)	22	6,8	2,3	2,5	12,2	69
surface agricole cultivée (en ha)	15900	2176	483	720	374	35140
SAU/ exploitation (ha/exp)	43	46	34	33	20	38

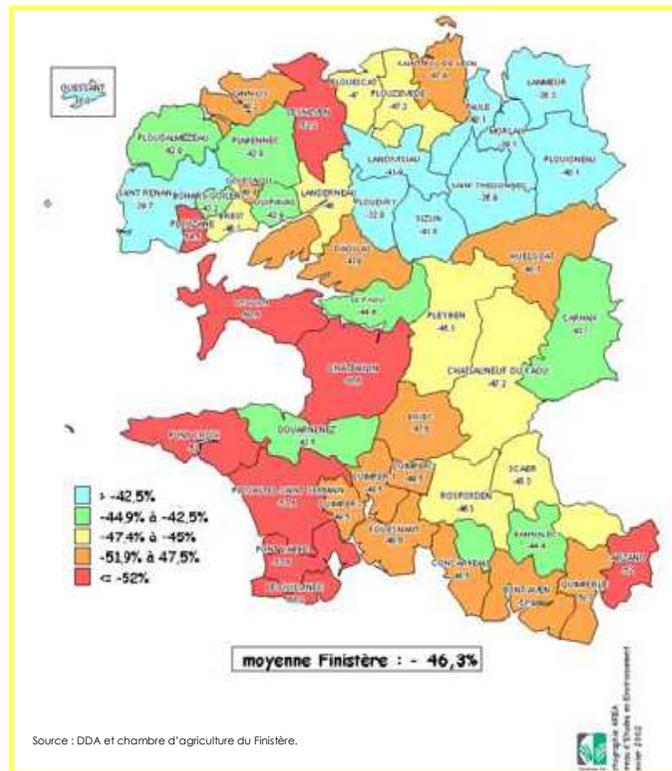
Source : RA 2000 - DDAF du Finistère



Ouest Cornouaille : Localisation des exploitations en vente directe.

Source : DDAF du Finistère, juin 2005

Des ventes directes sur l'ensemble du territoire.

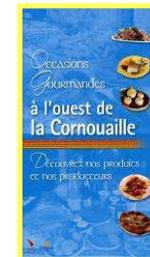


Source : DDA et chambre d'agriculture du Finistère.

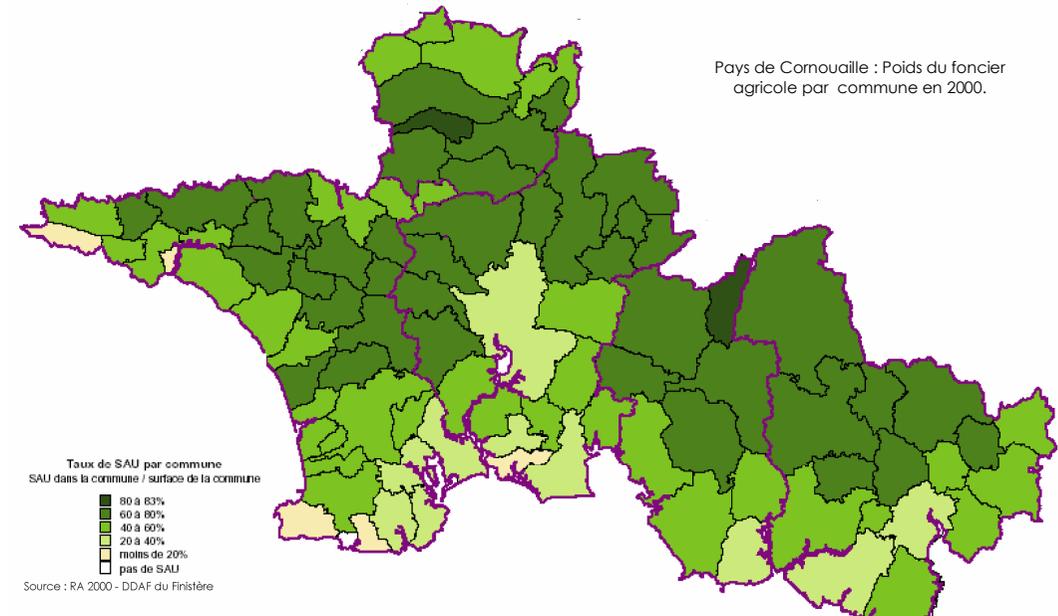
Une diminution du nombre des exploitations entre 1988 et 2000.



Valorisation des productions locales.



Des productions diversifiées.



Source : RA 2000 - DDAF du Finistère

Une SAU en baisse dans l'ouest Cornouaille notamment dans les communes littorales.

L'essentiel

- un poids important : SAU = 53% de la superficie du territoire soit 924 exploitations en 2000 ; 1451 emplois ETP et une population agricole de 3290 personnes ;
- une activité qui résiste mieux que dans le reste du pays de Cornouaille, malgré une perte sensible du foncier agricole ;
- des élevages de taille moyenne ;
- une production laitière dominante.

Les atouts

- des exploitants relativement jeunes, des productions diversifiées : lait, porcs, maraîchage, aviculture, horticulture,..) ;
- la vente directe est particulièrement développée (17% des exploitations) ;
- des associations de producteurs qui ont lancé des démarches de valorisation des produits locaux sur les marchés, attachés aux contacts producteurs/consommateurs ;
- un début d'une démarche « Cap 2000 » entre pêcheurs et agriculteurs ;
- 3 bassins versants « Bretagne Eau Pure » qui ont contribué à la formation des agriculteurs pour la qualité de l'eau ;
- des dynamiques engagées dans le cadre la GIZC avec des diagnostics agricoles, la prise en compte des enjeux fonciers, des actions autour de l'entretien des espaces agricoles délaissés, des réflexions sur la filière énergie bois bocage.

Les faiblesses

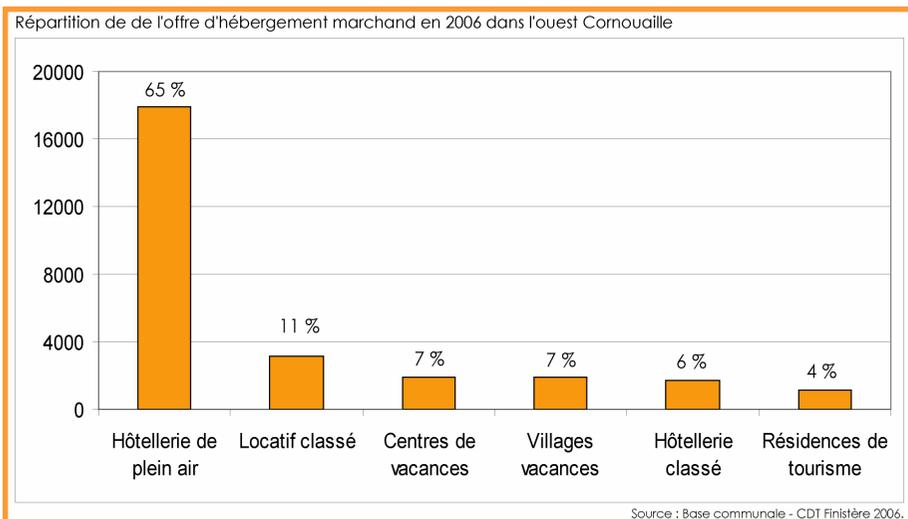
- une forte pression foncière et la diminution du nombre d'exploitations, particulièrement en zone littorale ;
- des difficultés d'installation des jeunes (absence de foncier disponible) ;
- une forte mutation attendue dans la production laitière ;
- une faible ouverture vers les autres acteurs, notamment touristiques.

Les enjeux pour le territoire

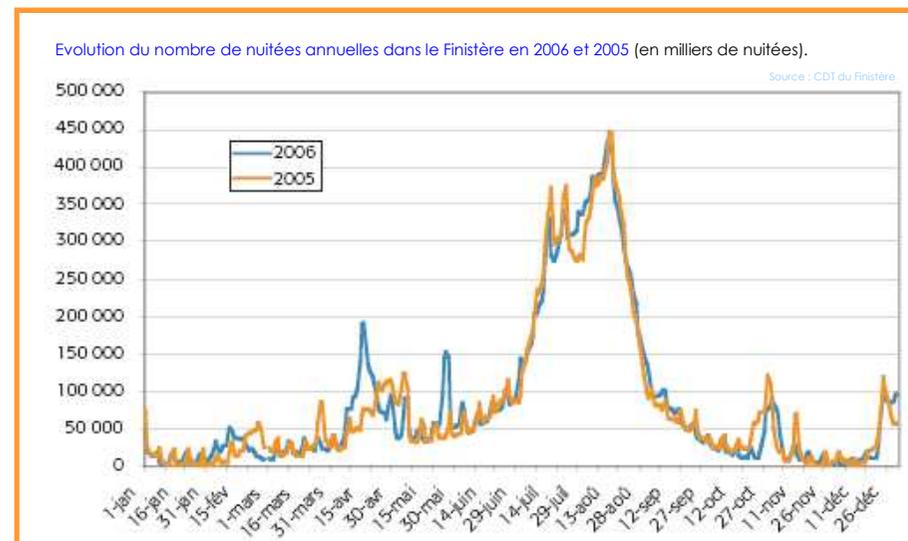
- protéger les terres agricoles dans les documents d'urbanisme, maîtriser le foncier pour maintenir les espaces agricoles, y compris en zone côtière ;
- anticiper les fortes mutations à venir dans la production laitière : risque de libération de quotas et de fermes (départs en retraite) ;
- investir le potentiel de 440 petites exploitations familiales qui pourraient s'engager dans les contrats agri -environnementaux pour exploiter et entretenir ces espaces naturels, notamment littoraux ;
- développer des liens entre agriculteurs et nouveaux habitants / touristes (tourisme à la ferme, ferme auberge) ;
- poursuivre la reconquête de la qualité de l'eau dans le cadre des SAGE ;
- valoriser les produits de la terre et de la mer qui font l'identité du territoire, encourager la vente directe ;
- poursuivre les dynamiques engagées dans le cadre de la GIZC.

Thème 7 : le tourisme

Diagnostic et enjeux de l'ouest Cornouaille

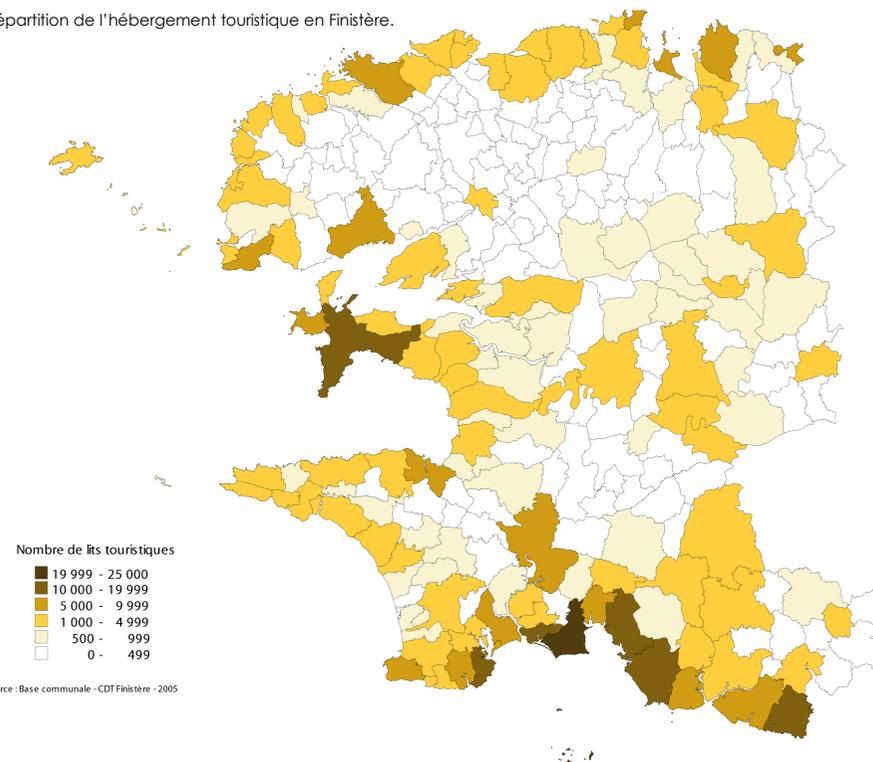


Une part importante de camping particulièrement en zone littorale.



Une arrière saison peu fréquentée par rapport à la période estivale.

Répartition de l'hébergement touristique en Finistère.



21% des hébergements touristiques sont situés sur le territoire de l'ouest Cornouaille.



Des supports pour découvrir le territoire.

L'essentiel

- un taux de fonction touristique raisonnable, de l'ordre de 100%, une concentration de l'offre d'hébergement sur le littoral ;
- un hébergement non marchand (résidences secondaires) prédominant avec 68 % de l'offre ;
- des équipements culturels et de loisirs nombreux et divers, une identité culturelle forte qui anime le territoire ;
- un lien étroit entre tourisme et économie (pêche avec visite des criées, Haliotika, des ports et des conserveries, visites également des cidreries, biscuiteries, marchés, ...).

Les atouts

- une offre très diversifiée, en nature et en standing, pour répondre à une clientèle diversifiée également, mais surtout familiale ;
- La pointe du Raz, grand site de France, qui donne une image au territoire et attire 850 000 visiteurs par an ;
- des hébergements qui globalement se modernisent, notamment en hôtellerie de plein air ;
- une démarche de pays touristique depuis 1986 : mise en réseau des acteurs, promotion et communication, développement des animations, aide à la création/modernisation des hébergements et équipements, structuration d'une offre de randonnée, d'une offre en nautisme, etc..;
- une politique de valorisation touristique du patrimoine culturel et naturel, un Pôle d'Excellence Rurale, un schéma d'interprétation du patrimoine bâti qui propose la réalisation de 12 circuits d'interprétations ;
- un territoire qui constitue un espace de séjour cohérent et attachant.

Les faiblesses

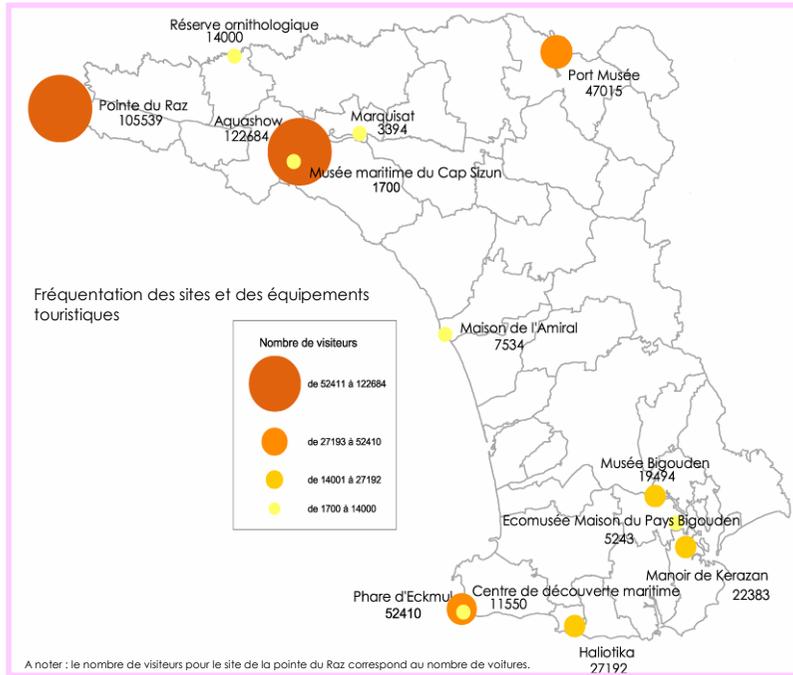
- la périphéricité du territoire qui freine de plus en plus la clientèle (coût du déplacement) ;
- une forte saisonnalité difficile à juguler du fait de l'éloignement des grands pôles émetteurs de clientèles de proximité (Rennes et Nantes) ;
- des difficultés de transmissions des hôtels : coût élevé, travaux importants à réaliser ou concurrence des résidences hôtelières ;
- une offre importante de locatifs non qualifiés (59% en 2004) et des risques de saturation de ce type d'offre dans certains secteurs ;
- vieillissement des propriétaires notamment de locations saisonnières ;
- des difficultés à loger les saisonniers.

Les enjeux pour le territoire

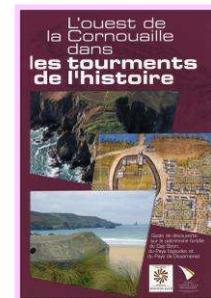
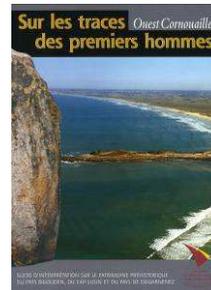
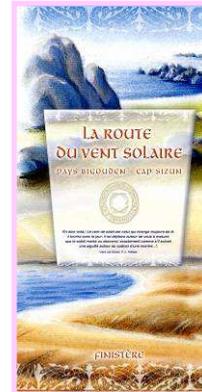
- protéger la qualité environnementale, principal facteur d'attractivité ;
- anticiper l'amélioration de l'accessibilité du territoire par le rail et réfléchir à la capacité d'accueil du territoire (par rapport à la ressource en eau potable, la sur - fréquentation des sites ou l'urbanisation..) ;
- maintenir la diversité de l'offre d'hébergements et poursuivre la modernisation des équipements et la professionnalisation des acteurs ;
- renforcer l'accessibilité des handicapés à l'offre touristique ;
- développer l'attractivité du territoire hors saison (événements, tarifs, travail sur certaines thématiques..) ;
- valoriser auprès de la clientèle les produits du terroir (terre et mer).

Thème 8 : la culture

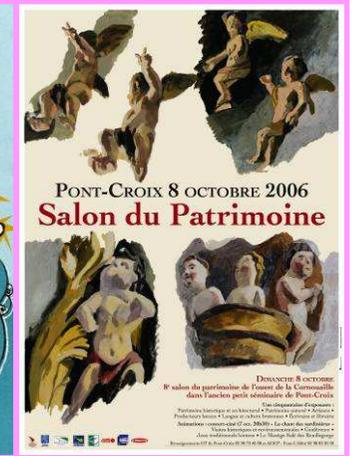
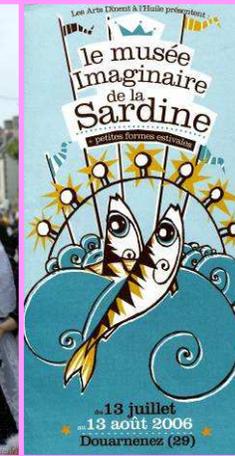
Diagnostic et enjeux de l'ouest Cornouaille



Des équipements essentiellement répartis le long du littoral.

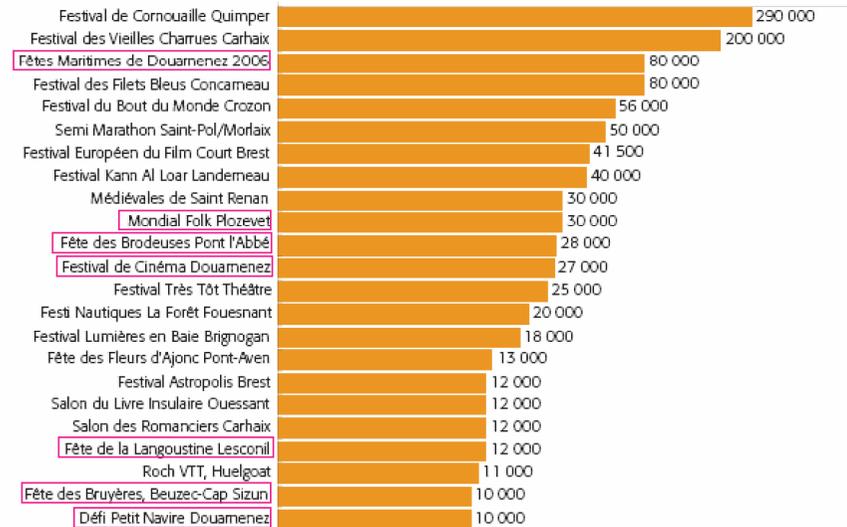


Des supports de valorisation du territoire.



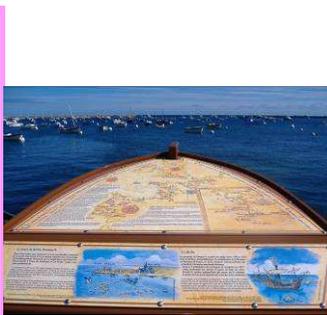
Des animations autour du patrimoine culturel.

Fréquentation des principales manifestations en 2006 (supérieure à 10 000 participants)



Source : CDT du Finistère.

Un fort dynamisme culturel.



Illustrations de circuits d'interprétation mis en place dans l'ouest Cornouaille.

L'essentiel

- un territoire à l'identité forte, extrêmement animé et dynamique.
- un patrimoine historique important, préservé, très diversifié.
- Une culture enracinée dans l'identité bretonne mais aussi beaucoup d'artistes et de créateurs culturels avec des pratiques culturelles renouvelées, cependant une accessibilité à l'offre peu aisée dans les zones les plus rurales.

Les atouts

- un tissu culturel riche et varié (250 associations) ;
- des acteurs et des animations de référence dans leur domaine (festival de cinéma, art contemporain, fêtes traditionnelles ou musiques contemporaines..) ;
- des équipements en place : 3 grandes salles de spectacles (CLC au Guilvinec, Le Triskell à Pont L'Abbé, Avel-Dro à Plozevet)... ;
- une demande touristique qui dynamise le secteur culturel durant l'été (en particulier dans les domaines patrimoniaux et de la culture bretonne) ;
- une culture maritime qui imprègne le territoire ;
- des dynamiques engagées dans le cadre de Leader + : mise en réseau, professionnalisation, schéma d'interprétation, diversification de l'offre et soutien aux activités notamment aux animations hors saison.

Les faiblesses

- une atomisation des acteurs culturels : isolement, multitude de petits projets, saupoudrage des subventions.. ;
- des acteurs aux moyens limités (difficulté de mener des projets communs du fait d'un manque de moyens humains et financiers) ;
- peu de professionnalisation, fort recours au bénévolat avec risque de désengagement ;
- pas de compétence culturelle intercommunale ;
- un déficit d'animations hors saison en direction de la population locale ;
- un déficit d'animations en direction du public jeune et adolescent.

Les enjeux pour le territoire

- assurer la pérennisation et la visibilité des actions à moyen terme (fragilité associations) ;
- sécuriser les acteurs, encourager les politiques culturelles intercommunales ;
- maintenir et poursuivre les dynamiques de mise en réseau dans les différents domaines culturels afin de mutualiser les coûts et les moyens (salles de spectacle, bibliothèques, artistes, musées...) ;
- assurer une meilleure utilisation des équipements culturels ;
- achever le travail de mise en valeur du patrimoine ;
- assurer l'animation des lieux patrimoniaux en mobilisant les acteurs ;
- travailler sur les actions en direction des jeunes publics ;
- développer les transversalités avec d'autres secteurs d'activités : tourisme, écoles, social, entreprises ;
- impliquer le secteur privé par le mécénat.

PARTIE 4 - LES OBJECTIFS STRATEGIQUES DU TERRITOIRE

Le diagnostic partagé du territoire a relevé les enjeux et la mobilisation des acteurs a permis de définir des objectifs stratégiques desquels est issue la « priorité ciblée » adoptée :

« Favoriser les dynamiques d'un territoire rural et littoral en valorisant durablement les ressources locales ».

En effet, ces dernières années, différentes dynamiques (que l'on a signalées précédemment) ont émergé localement, suscitant une forte participation des acteurs aussi bien politiques, associatifs ou privés pour une logique cohérente de développement du territoire ouest Cornouaille : SCOT, GIZC, PER, LEADER, SAGE... Plus particulièrement avec Leader+, se dégagent des dynamiques sur l'interprétation du patrimoine, la création et la diffusion culturelle, la sensibilité environnementale.

Les caractères rural et littoral du territoire sont indissociables, c'est ce qui fait son originalité, son identité et son attractivité ; le terroir, ici, intègre la terre et la mer, les ressources du territoire y sont liées intrinsèquement.

Le développement durable a pris véritablement du sens ces dernières années sur le territoire, et s'est affirmé comme objectif au cours des diverses rencontres : le respect de l'environnement dans les activités économiques et sociales est réellement une préoccupation des acteurs du territoire.

On peut donc exprimer les objectifs stratégiques suivants :

- 1 – Intégrer l'approche environnementale dans les projets du territoire ;
- 2 – Assurer une cohabitation harmonieuse entre les différentes vocations du territoire ;
- 3 – Maintenir la diversité des profils de population, aussi bien permanente que touristique.

Dans ces objectifs principaux, on peut classer les objectifs thématiques issus des enjeux.

OBJECTIF 1 : INTEGRER L'APPROCHE ENVIRONNEMENTALE DANS LES PROJETS DU TERRITOIRE.

Cette intégration doit se faire, non seulement dans la réflexion sur les travaux, les investissements, mais aussi dans le fonctionnement quotidien des activités. Un salon « éco-logis » en 2005, des études pour l'aménagement d'éco-quartiers, une forte conscience et demande des professionnels du tourisme sont autant d'éléments qui poussent à aborder les projets sous l'angle environnemental.

- ▶ diffuser les expériences sur **l'habitat durable**, les éco-quartiers ;
- ▶ étendre les réflexions aux équipements collectifs, aux équipements touristiques, aux habitations, aux entreprises...
- ▶ réduire les consommations d'**énergie**, envisager des productions locales ;
- ▶ développer les actions d'information et de formation; sensibiliser différents publics : particuliers, professionnels, collectivités.
- ▶ concrétiser une nécessaire concertation au niveau du territoire pour la **ressource en eau** dans les années à venir dans le cadre d'un SAGE. Chacun doit se sentir concerné par cet enjeu : la consommation d'eau, en été, peut poser des problèmes d'approvisionnement ; la qualité de l'eau des rivières, en amont, agit, en aval, sur les écosystèmes côtiers.
- ▶ mieux prendre en compte la composante environnementale pour un **tourisme durable**, non seulement dans la préservation et la valorisation des patrimoines, des paysages et le développement de l'éco-tourisme, mais aussi dans les équipements, l'hébergement et les déplacements (eau, énergie, matériaux, déchets, gaspillages...).

OBJECTIF 2 : ASSURER UNE COHABITATION HARMONIEUSE ENTRE LES DIFFERENTES VOCATIONS DU TERRITOIRE

Un territoire aux espaces naturels remarquables, un littoral sous différentes pressions et des activités économiques primaires (pêche et agriculture) en concurrence avec les activités résidentielles et touristiques.

La question du foncier est récurrente dans chaque réunion. C'est la problématique prédominante de la démarche de Gestion Intégrée des Zones Côtières menée depuis 2006, et qui préfigure le volet littoral du SCOT. La pression de l'urbanisation s'exerce sur le littoral, mais aussi en zone rétro-littorale, avec les risques que cela représente pour les terres agricoles.

Il faut donc :

- ▶ poursuivre les réflexions engagées dans le cadre de l'expérimentation de la Gestion Intégrée des Zones Côtières : diffusion, utilisation des outils mis à disposition des communes pour un développement durable du littoral... ;
- ▶ maintenir des agriculteurs et des espaces agricoles, y compris en zone côtière ;
- ▶ maîtriser le foncier pour maintenir les activités primaires, favoriser l'installation des jeunes agriculteurs, réfléchir au regroupement des terres autour du siège d'exploitation.

Le territoire dispose **d'atouts patrimoniaux** indéniables, que ce soit pour le patrimoine naturel, historique ou culturel qui font son identité. Il faut gérer cette ressource importante tant pour le cadre de vie des habitants que pour son attractivité touristique et :

- ▶ valoriser l'identité culturelle et naturelle : animer le patrimoine, faire vivre les outils de valorisation du patrimoine en place, compléter les dispositifs d'interprétation, transmettre des savoir-faire et la culture bretonne ;
- ▶ protéger des paysages, non seulement littoraux, mais aussi péri-urbains ;
- ▶ assurer des financements pour la gestion des sites naturels, favoriser la mise en réseau des sites et des gestionnaires, voir les possibilités de mutualisation de moyens.

Pour autant le territoire n'est pas figé, les habitants doivent pouvoir y vivre de leur travail.

Les activités économiques doivent se maintenir et vivre en harmonie avec les résidents, qu'ils soient nouveaux habitants, actifs ou retraités, ou visiteurs. Les activités primaires, pêche et agriculture, font partie intégrante du paysage de l'Ouest Cornouaille et participent à son attractivité touristique.

Dans le domaine de **l'agriculture**, les objectifs sont :

- ▶ garder une agriculture diversifiée, avec différents modes et modèles de production ;
- ▶ être vigilant pour maintenir la production laitière ;
- ▶ étudier les alternatives, comme la vente directe ; soutenir les marchés de proximité ;
- ▶ valoriser les produits de la terre et de la mer qui font l'identité du territoire ;
- ▶ diversifier les activités sur les exploitations : tourisme, environnement, pédagogie, énergies renouvelables, déchets verts/compost, activités culturelles ;
- ▶ ouvrir les exploitations à la population ; intégrer davantage les agriculteurs dans les actions du territoire.

Dans le domaine de **la pêche**, il faut :

- ▶ accompagner le segment de pêche hauturier dans sa restructuration et maintenir au mieux notre potentiel de pêche ;
- ▶ gérer durablement les ressources ;
- ▶ s'adapter aux marchés ;
- ▶ retrouver une attractivité des métiers ;
- ▶ mettre en relation les acteurs de la pêche et les autres acteurs du territoire.

Le tourisme de masse n'est pas l'objectif revendiqué par les acteurs du territoire. Il est souhaité de développer **un tourisme respectueux du pays**, de ses ressources et de ses habitants, qui ne sature pas la capacité d'accueil des sites et n'oblige pas au surdimensionnement des équipements. Il faut :

- ▶ bien répartir la fréquentation :

- au niveau de l'espace, en jouant la complémentarité entre activités littorales et découverte de l'arrière-pays ;
- au niveau des saisons par des programmes d'animations, des tarifs promotionnels, de séjours thématiques en dehors de l'été ;
- ▶ valoriser et animer les outils de découverte en place : circuits de randonnée, interprétation du patrimoine ;
- ▶ soutenir l'économie locale en valorisant les productions locales : développer les relations entre professionnels du tourisme et les autres entreprises.

La situation périphérique de l'Ouest Cornouaille est peu propice à l'**implantation** et au **maintien des industries**. Celles qui y restent affichent sincèrement leur ancrage dans le territoire pour valoriser leur image et leurs produits (cf. Hénaff à Pouldreuzic, Chancerelle à Douarnenez...).

Pour garder **les entreprises** sur le territoire, pour favoriser la création de nouveaux emplois, pour maintenir les petits commerces de proximité, il faut :

- ▶ réconcilier les habitants avec leur industrie : connaissance des métiers, visites ;
- ▶ renforcer l'accessibilité économique du territoire : plateforme logistique pour le frais et l'ultra-frais ; accès à l'information par les nouvelles technologies de communication, développer le Très Haut Débit... ;
- ▶ maîtriser le développement des Grandes et Moyennes Surfaces commerciales ;
- ▶ créer de nouvelles entreprises et activités de services (micro-entreprises, télétravail...), faciliter la transmission des entreprises artisanales ;
- ▶ intégrer la question des déplacements domicile-travail dans les projets d'habitat, avec l'influence de Quimper notamment ; favoriser les déplacements doux de proximité ;
- ▶ mieux intégrer les zones d'activités dans le paysage.

OBJECTIF 3 : MAINTENIR LA DIVERSITE DES PROFILS DE POPULATION, AUSSI BIEN PERMANENTE QUE TOURISTIQUE.

Les derniers recensements de la population, effectués depuis 2000, révèlent une arrivée de nouveaux habitants et donc l'expression de nouveaux besoins. Il est souhaitable de garder une population permanente représentative de toutes les générations de façon équilibrée, or le vieillissement de la population est très marqué, particulièrement vers l'Ouest (démographie naturelle à laquelle s'ajoute l'arrivée de nombreux retraités). Garder les jeunes actifs et les familles, leur permettre de vivre et travailler sur le territoire est l'un des objectifs qui implique de répondre à certains **besoins en matière d'habitat, d'emplois et de services**. Par ailleurs, le territoire doit aussi proposer à la population touristique une offre diversifiée d'accueil accessible à tous.

Atteindre ces objectifs, implique :

- ▶ la réalisation du SCOT Ouest Cornouaille, assurer la cohérence avec les PLU : mener une politique de l'habitat pour faciliter les parcours résidentiels, maîtriser la concurrence entre résidents permanents et touristiques ; éviter les communes « dortoirs » dans la zone d'influence de Quimper ;
- ▶ d'offrir des services à la population en milieu rural, non seulement pour les personnes âgées, mais de façon à maintenir aussi les jeunes actifs et les familles (périscolaire, déplacements, loisirs, culture...) ;
- ▶ de favoriser de nouveaux emplois dans les micro-entreprises, l'artisanat, le commerce de proximité ;
- ▶ de professionnaliser les associations, mutualiser des moyens (notamment dans le secteur culturel) ;
- ▶ de préserver une diversité de l'offre touristique pour des clientèles diversifiées, y compris tourisme familial, tourisme social, tourisme et handicap.

Le secteur culturel s'est révélé très riche et très dynamique avec Leader+ ; l'offre culturelle correspond en partie aux attentes de la population permanente et touristique ; il convient d'accompagner son évolution dans les années à venir et d'aider à la pérennité des actions.

Pour cela, il faudra :

▶ réfléchir à la mise en place d'une politique culturelle concertée, diversifiée et cohérente à l'échelle du territoire ; construire une compétence culturelle intercommunautaire pour l'Ouest Cornouaille (sur l'exemple des actions sociales ou enfance-jeunesse) ; conventionner à moyen terme ;

▶ promouvoir la créativité (de nombreux artistes vivent sur le territoire), trouver les liens entre cultures traditionnelle et contemporaine ;

▶ impliquer le secteur culturel de façon plus transversale avec les autres secteurs d'activités : tourisme, écoles, social, entreprise et, vice-versa, impliquer le secteur privé dans le mécénat ;

▶ aider les structures œuvrant dans le domaine des pratiques culturelles (bibliothèques, écoles de musique, de danse...) ;

▶ poursuivre la diffusion culturelle, diversifier les publics, l'offre et les lieux de diffusion ; mise en réseau des salles de spectacle, proposer des animations toute l'année, créer des habitudes culturelles (pour les publics moins sensibilisés, ados, jeunes familles...) ;

▶ conforter la mise en réseau et développer la mutualisation des moyens.

La stratégie Leader pourra se décliner autour de 3 objectifs opérationnels :

1 – Préserver et valoriser le cadre de vie qui fait l'identité et l'attractivité du territoire : un territoire qui agit pour la qualité environnementale ;

2 – Encourager l'utilisation économe des ressources et faire émerger de nouvelles filières et de nouveaux partenariats ;

3 – Promouvoir l'économie et les services de proximité pour faciliter la qualité de vie des habitants.

Trois principes transversaux seront respectés :

1 - Gérer durablement ;

2 - Valoriser les ressources ;

3 - Structurer les réseaux.

PARTIE 5 - LE CADRE STRATEGIQUE LEADER OUEST CORNOUAILLE ET LES FICHES ACTIONS

Priorité : « Favoriser les dynamiques d'un territoire rural et littoral en valorisant durablement les ressources locales »

Les objectifs stratégiques issus du diagnostic de territoire et des enjeux identifiés :

- 1 - Intégrer l'approche environnementale dans les projets du territoire ;
- 2 - Assurer une cohabitation harmonieuse entre les différentes vocations du territoire ;
- 3 - Maintenir la diversité des profils de population, aussi bien permanente que touristique.

Trois principes transversaux :

- 1 - Gérer durablement ;
- 2 - Valoriser les ressources ;
- 3 - Structurer les réseaux.

Trois objectifs opérationnels :

- 1 - Préserver et valoriser le cadre de vie qui fait l'identité et l'attractivité du territoire ; Un territoire qui agit pour la qualité environnementale ;
- 2 - Encourager l'utilisation économe des ressources et faire émerger de nouvelles filières locales, de nouveaux partenariats ;
- 3 - Promouvoir l'économie et les services de proximité.

Déclinés en 7 fiches actions :

- Action 1 – Gérer et valoriser le patrimoine naturel ;
- Action 2 – Faire vivre le patrimoine culturel ;
- Action 3 – Développer un tourisme durable ;
- Action 4 – Optimiser les ressources ;
- Action 5 – Garder une agriculture diversifiée ;
- Action 6 – Soutenir les activités culturelles ;
- Action 7 – Améliorer l'accès aux services de proximité.

OBJECTIFS OPERATIONNELS	ACTIONS POSSIBLES
Préserver et valoriser le cadre de vie qui fait l'identité et l'attractivité du territoire ; Un territoire qui agit pour la qualité environnementale.	
<p>Connaître pour préserver les paysages, milieux naturels, écosystèmes et biodiversité.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Etudes et gestion des espaces naturels, espaces délaissés - rôles des agriculteurs et de la collectivité ; - Réseau des sites naturels ; accompagnement des réflexions sur les compétences environnement des communautés de communes : actions communes, mutualisation de moyens... ; - Outils de compréhension pour le public ; accueil et information du public sur les sites naturels (animateurs, circuits découverte, centres d'interprétation...).
<p>Faire comprendre et animer le patrimoine ; transmettre les savoir-faire et la culture bretonne.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Compléter le plan d'interprétation Ouest Cornouaille ; animer les outils en place (signalétique, musées) ; - Evènements sur sites patrimoniaux (sites naturels, sites historiques...) ; - Transmission des savoir-faire (ex. jeux bretons, broderies, langue et culture bretonne...) ; - Valorisation touristique du patrimoine bâti (ex. des moulins/énergies renouvelables) ; condition que les travaux soient associés à un projet de valorisation ou d'animation.
<p>Développer un tourisme durable ; Agir sur les comportements : Eduquer et sensibiliser les populations ; Aider les professionnels du tourisme à s'adapter.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Pour l'élimination des déchets dans l'environnement ; pour lutter contre les gaspillages ; pour le respect de l'environnement, propreté ; projets innovants, actions collectives... ; - Information et formation des professionnels pour une prise en compte de tous les aspects du développement durable sur le territoire (environnement, social, économie) : diagnostic, expertise, mise en marché, écolabels , exemplarité...

OBJECTIFS OPERATIONNELS	ACTIONS POSSIBLES
Encourager l'utilisation économe des ressources et faire émerger de nouvelles filières locales, de nouveaux partenariats.	
L'espace : face à la pression sur le foncier, protéger le foncier agricole, réguler l'urbanisation.	- Actions innovantes, transfert d'expériences, implication des agriculteurs.
L'eau : une préoccupation majeure tant qualitativement que quantitativement.	- Cohérence et complémentarité des actions au niveau du territoire : sensibilisation des différents publics (ex filières professionnelles, notamment touristiques), économie, récupération.
L'énergie : réduire les consommations d'énergie électrique et de carburants.	<ul style="list-style-type: none"> - Information sur les économies possibles ; actions possibles sur l'habitat, les équipements ; formation des artisans du bâtiment ; - Favoriser les déplacements doux : circuits vélos, piétons (véloroute, pedibus) ; - Transports collectifs pour éviter la voiture : ex pour l'accès aux plages, aux activités.
Réduire les dépendances : exploiter de nouvelles ressources et collaborations.	<ul style="list-style-type: none"> - Produire de l'énergie localement : mettre en place des filières entre agriculteurs, collectivités, voire entreprises ; - Valoriser les déchets verts en trouvant les interactions possibles entre collectivités et agriculteurs, par la création de filières locales ; - Recherches filières éco-matériaux ; - Possibilité de coopération avec territoires plus avancés dans ces démarches : ex. Allemagne, Suède...

OBJECTIFS OPERATIONNELS	ACTIONS POSSIBLES
Promouvoir l'économie et les services de proximité.	
<p>Garder une agriculture diversifiée, avec différents modes de production, acceptée par les habitants, ouverte sur le territoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - développer les filières courtes alimentaires ; - diversifier l'accueil à la ferme. 	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser l'installation de nouveaux producteurs en vente directe pour développer l'offre de produits locaux : actions d'information, mise en relation, études, recherche de foncier, accompagnement ; - Soutien aux réseaux de producteurs, organisation, animation, relations avec les collectivités ; - Explorer divers modes de mise en marché des produits à proximité (point de vente collectif, restauration collective, paniers...) ; - Identifier les produits au territoire (produits terre et mer), marques, labels, IGP ; - Ouverture des fermes pour faire connaître les métiers de l'agriculture, faire comprendre ses contraintes aux habitants et visiteurs ; - Diversifier l'offre touristique à la ferme vers des prestations qui n'existent pas sur le territoire.
<p>Soutien aux actions culturelles pour maintenir la dynamique du territoire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Réflexion au niveau intercommunal, voire intercommunautaire pour faciliter la professionnalisation des structures et la pérennisation des emplois et la mutualisation des moyens ; - Diffusion culturelle vers tous publics, mise en réseau des salles, soutien à la création et créativité locale ; - Création de liens entre les activités culturelles et autres secteurs d'activités (ex. tourisme, gastronomie, social/scolaire...).
<p>Accès pour tous aux services ; Mutualisation des services à la population ou aux entreprises.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Services de transport pour les populations sans voiture : jeunes, personnes âgées, pour accéder aux activités et événements ; - Accès handicapés, personnes à mobilité réduite : compléter les chaînes d'accessibilité identifiées ; - Soutien à la création de micro-entreprises, formation dans les domaines de la qualité environnementale et des ressources locales... ; - Mutualisation des moyens, par secteur géographique ou par activité, utilisation des réseaux d'acteurs (ex. artisans d'art).

Objectif opérationnel : Préserver et valoriser le cadre de vie qui fait l'identité et l'attractivité du territoire – Agir pour la qualité environnementale

ACTION 1 – GESTION ET VALORISATION DU PATRIMOINE NATUREL

Objectifs en rapport avec la stratégie de développement

Connaître et préserver les paysages, les milieux naturels, les écosystèmes et la biodiversité.

Effets attendus sur le territoire

Une meilleure coordination des dispositifs et des gestionnaires ; des économies de moyens, des transferts d'expériences, des actions communes ;

Une meilleure connaissance de notre patrimoine naturel, du fonctionnement des phénomènes, pour une meilleure protection et prise en compte dans les projets et les comportements ;

Une meilleure considération de l'environnement : non plus comme une contrainte, mais une ressource pour l'économie et la qualité de la vie et un atout en terme d'image;.

Autres dispositifs et actions complémentaires

Natura 2000 : réalisation des documents d'objectifs, mesures agri-environnementales, Conservatoire du Littoral, Conseil Général, Parc marin d'Iroise, Gestion Intégrée des Zones Côtières

valeur ajoutée de Leader : cohérence et coordination des actions au niveau du territoire ; réseaux locaux ; proximité et contact avec la population, les maîtres d'ouvrage pour la diffusion des informations et le partage des expériences ; actions pédagogiques.

Description : modalités d'intervention, investissements et opérations possibles

- Etudes et gestion des espaces naturels, espaces délaissés (hors sites Natura 2000), implication des agriculteurs, partenariats avec la collectivité ; actions collectives ;

ex : conventions, organisation, petits travaux pour l'entretien, pour l'aménagement, pour l'ouverture des espaces au public, signalétique, chemins de randonnée... ;

- Constituer un réseau des sites naturels ; accompagnement des réflexions sur les compétences environnement des communautés de communes : actions communes, mutualisation de moyens...
ex animations, information du public, supports de communication, actions de découverte ;

- Faire connaître pour faire respecter, proposer des outils de compréhension pour le grand public ; cibler en particulier jeunes, scolaires, touristes ;

Ex : événements, documents pédagogiques ;

- Accueil et information du public sur les sites naturels ;

ex : animateurs, circuits découverte, centres d'interprétation (ex maison de la baie d'Audierne)...

- Mise en réseau des acteurs : cohérence dans les projets, mise en oeuvre d'une stratégie globale de valorisation du patrimoine naturel (réalisée par le GAL) à l'image du plan d'interprétation du patrimoine historique ;

- Encadrement des activités praticables sur les sites naturels : produits « nature » respectueux de l'environnement (agriculture, sports et loisirs, tourisme...).

Bénéficiaires

Collectivités locales , établissements publics gestionnaires ; agriculteurs ou groupes d'agriculteurs, associations, GAL.

Financements

FEADER : 55% de la dépense publique.

Cofinancements possibles : communautés de communes, Conseil Général, syndicats mixtes gestionnaires.

Coût total dépense publique : 330 000 €

Coût FEADER : 180 000 €

Indicateurs de réalisation

Nombre de projets : 15

Actions collectives, partenariales : 10

Création d'emplois mutualisés entre plusieurs structures : 2

Outils de découverte : 10

Dispositif FEADER : 323 D - conservation et mise en valeur du patrimoine naturel

Objectif opérationnel : préserver et valoriser le cadre de vie qui fait l'identité et l'attractivité du territoire – Agir pour la qualité environnementale

ACTION 2 – FAIRE VIVRE LE PATRIMOINE CULTUREL

Objectifs en rapport avec la stratégie de développement

Faire comprendre et animer le patrimoine ;
Transmettre les savoir-faire et la culture bretonne.

Effets attendus sur le territoire

Donner une meilleure visibilité et lisibilité à notre patrimoine culturel, tant pour son appropriation par la population locale que pour structurer l'offre touristique ; complémentarité et cohérence au niveau du territoire ;
créer des emplois par les mises en réseau et l'exploitation plus rationnelle des équipements ;
créer du lien entre générations par la transmission de la langue et de la culture bretonnes.

Autres dispositifs et actions complémentaires

Pôle d'excellence rurale, politiques du Département et de la Région ;

Valeur ajoutée de Leader

Cohérence territoriale, méthodologie et documents cadres ; déclinaison des politiques au niveau local ; mise en réseau et mutualisation des moyens, créer du lien.

Description : modalités d'intervention, investissements et opérations possibles

- Compléter le plan d'interprétation de l'Ouest Cornouaille en matière de signalétique sur sites, de guides-découverte, de muséographie ; en faire la promotion avec l'ensemble des acteurs touristiques et culturels ; mise en réseau des équipements (ex. circuit des sites défensifs, documents de communication sur le plan d'interprétation (circuits, musées, visites guidées...), création de postes d'animateurs en commun entre différents équipements patrimoniaux (ex. Route des moulins/énergies renouvelables, ou entre les petits musées locaux) ;
- Favoriser l'émergence d'évènements et d'animations autour de ce patrimoine et des sites patrimoniaux (ex. un guide conférencier entre plusieurs offices de tourisme), implication des artistes (ex. visites guidées théâtrales, art contemporain dans les chapelles...),
- Favoriser la préservation et la transmission du patrimoine vivant : langue et culture bretonnes, jeux bretons, broderie..., favoriser les échanges entre générations ;
- Patrimoine bâti : petits travaux de restauration ou d'aménagement (accès, sécurité), couplés à un projet de valorisation touristique ou pédagogique ;
- Un coordinateur (mi-temps) au niveau de l'ouest Cornouaille.

Bénéficiaires

Collectivités locales, GAL, associations, privés, établissements publics, OTSI,

Financements

FEADER 55% de la dépense publique
Cofinancements possibles : Collectivités locales, Conseil Général, Conseil Régional
Coût total dépense publique : 365 000 €
Coût FEADER : 200 000 €

Indicateurs de réalisation

Nombre de projets : 20
Outils d'interprétation : 10
Emplois mutualisés : 3
Nouveaux évènements : 4
Projets éducatifs ou touristiques : 4

Dispositif FEADER : 323 E - conservation et mise en valeur du patrimoine culturel

Objectif opérationnel : Préserver et valoriser le cadre de vie qui fait l'identité et l'attractivité du territoire – Agir pour la qualité environnementale

ACTION 3 - DEVELOPPER UN TOURISME DURABLE

Objectifs en rapport avec la stratégie de développement

Agir sur les comportements : éduquer et sensibiliser les populations (habitants et touristes) au développement durable ;

Aider les professionnels du tourisme à évoluer dans leurs pratiques, à adapter leurs équipements et être des ambassadeurs du développement durable auprès de leurs clientèles.

Effets attendus sur le territoire

Un meilleur respect de l'environnement, à tous les niveaux, une prise de conscience par tous ;
Une approche environnementale dans les projets touristiques et des professionnels concernés pour mener les démarches dans toutes les étapes de leur activité (construction, aménagements, modernisation, fonctionnement au quotidien, déplacements...); l'environnement considéré comme un facteur de développement.

Autres dispositifs et actions complémentaires

Pays touristiques du Pays de Cornouaille, complémentarité des politiques régionales et départementales.

Valeur ajoutée de Leader

cohérence territoriale, actions intersectorielles, partenariats, actions collectives, déclinaison et diffusion locale des politiques publiques ; capitalisation des expériences.

Description : modalités d'intervention, investissements et opérations possibles

- Actions de sensibilisation pour la réduction des déchets dans l'environnement (ex : plages, festivals, tri sélectif en été...), pour la lutte contre les gaspillages, pour la propreté des sites ; (ex. communication, actions exemplaires, innovantes, actions collectives) ;
- Information et formation des filières professionnelles (tourisme, bâtiment, collectivités...) pour aller vers les écolabels, la reconnaissance des démarches de développement durable (expertises, diagnostics, études mise en marché...);
- Inciter les nouveaux équipements à adopter les démarches d'éco-construction, d'éco-quartiers (ex résidences de tourisme) : études préalables aux investissements, partage des expériences des collectivités en matière d'habitat durable ;
- Nouveaux produits touristiques qualifiés d'éco-tourisme, actions collectives, création d'emplois pour appliquer nouvelles démarches... ;
- Investissements exemplaires, dans le cas d'une action collective, partenariale, complémentarité des projets avec d'autres acteurs du territoire (par ex avec des agriculteurs).

Bénéficiaires

Professionnels du tourisme, groupements de professionnels, associations, collectivités, GAL, OTSI

Financements

FEADER 55% de la dépense publique

Cofinancements possibles : collectivités locales, Région, Département, Pays de Cornouaille

Coût total dépense publique : 290 000 €

Coût FEADER : 160 000 €

Indicateurs de réalisation

Nombre de projets : 20

Actions de communication (brochures, évènements) : 5

Actions de formation : 2

Etudes, expertises : 8

Actions pilotes : 5

Emplois : 3

Dispositif PDRH : 313 - promotion des activités touristiques

Objectif opérationnel : Encourager l'utilisation économe des ressources et faire émerger de nouvelles filières et nouveaux partenariats

ACTION 4 - OPTIMISER LES RESSOURCES

Objectifs en rapport avec la stratégie de développement

- Economiser l'espace, l'eau et l'énergie ;
- Exploiter de nouvelles ressources énergétiques sur le territoire.

Effets attendus sur le territoire

Cohérence des actions en matière de maîtrise du foncier, sur la ressource en eau, sur la maîtrise des énergies ;

Recherche de nouvelles filières locales utilisant des ressources inexploitées jusqu'à présent.

Autres dispositifs et actions complémentaires

SCOT, SAGE, Agence de l'eau, ADEME, contrats de bassin versant, pays de Cornouaille (point info énergie), contrat de projet Etat/Région.

Valeur ajoutée de Leader

cohérence territoriale, complémentarité des dispositifs, partenariats locaux, proximité des acteurs, liens entre acteurs de différents secteurs et de différentes natures.

Description : modalités d'intervention, investissements et opérations possibles

- Actions innovantes, transfert d'expériences sur le foncier agricole, les quartiers écologiques,
- Actions complémentaires aux dispositifs existants sur les politiques de l'eau, visant à favoriser les économies dans les activités économiques ou résidentielles (ex. répondre aux demandes des professionnels du tourisme (piscines, sanitaires, irrigation...) ; information, transfert d'expériences, actions pilotes, collectives ;
- Actions visant à réduire les consommations d'énergie électrique ou de carburants : information, communication, diagnostics, expertises, conseils ; études ; travail avec les artisans du bâtiment (formations), créer un réseau de compétences ;
- Favoriser les déplacements vélo et piétons (cheminements, aménagements, équipements légers, vélo-route) ; favoriser les regroupements de déplacement en voiture (ex accès bourgs-plages, accès campings-plages...) ;
- Projets permettant la production d'énergie localement, associant divers partenaires pour créer des filières de production/mise en marché (ex. entre agriculteurs, collectivités, entreprises) ; études techniques et commerciales, expérimentations sur bois de bocage, biomasse, méthanisation, solaire... ;
- Valorisation des déchets verts : coopérations agriculteurs / collectivités (compostage, méthanisation, paillage ; recherche éco-matériaux (bois, paille, chanvre).

Bénéficiaires

Agriculteurs, structures d'accompagnement des agriculteurs, collectivités, entreprises, chambres consulaires, associations, GAL.

Financements

FEADER 55% de la dépense publique

Cofinancements possibles : Contrat de pays de Cornouaille, ADEME, contrat de projet Etat/Région

Coût total dépense publique : 330 000 €

Coût total FEADER : 180 000 €

Indicateurs de réalisation

Nombre de projets : 15

Nombre personnes suivant les actions d'information et de formation : 100

Etudes, expertises réalisées : 5

Implication des agriculteurs ; partenariats avec les agriculteurs : 5

Nouvelles filières créées : 3

Actions expérimentales : 3

Dispositifs PDRH : 121C - aides à la modernisation des exploitations ; 125C évolution, adaptation des secteurs agricoles ; 311 diversification vers des activités non agricoles ; 312 développement de micro-entreprises ; 321 services de base pour l'économie ;

Objectif opérationnel : Promouvoir l'économie et les services de proximité pour faciliter la qualité de vie des habitants

ACTION 5 - GARDER UNE AGRICULTURE DIVERSIFIEE

Objectifs en rapport avec la stratégie de développement

- Garder une agriculture diversifiée, avec différents modes de production, acceptée par les habitants, ouverte sur le territoire ;
- Développer les filières courtes , notamment alimentaires ;
- Diversifier l'accueil à la ferme

Effets attendus sur le territoire

- Retrouver des relations entre producteurs et consommateurs ; valoriser les productions locales sur les marchés locaux en faisant connaître le travail des agriculteurs (respect de l'environnement, saisonnalité...)
- Relier l'agriculture et les agriculteurs aux autres activités du territoire et à la population (pêche, tourisme, gastronomie ...)
- Valoriser le territoire par ses productions et inversement valoriser les producteurs par l'image du territoire.

Autres dispositifs et actions complémentaires

Chambre d'Agriculture, Maison de l'agriculture biologique, FDCIVAM

Valeur ajoutée de Leader

- Créer du lien entre les différents producteurs, entre filières et modes de production ; créer des espaces de rencontres et de discussion ; explorer les potentialités locales ; encourager les actions multisectorielles, faire jouer les complémentarités entre agriculteurs et autres professionnels ;

Description : modalités d'intervention, investissements et opérations possibles

- Favoriser l'installation de nouveaux producteurs en vente directe pour développer l'offre de produits locaux : actions d'information, mise en relation, études, recherche de foncier, accompagnement ;
- Soutien aux réseaux de producteurs : aide à leur organisation, animation, relations avec les collectivités et les réseaux du tourisme, mise en œuvre de projets collectifs ;
- Explorer divers modes de mise en marché des produits à proximité (pt de vente collectif, restauration collective, paniers...) : études, expérimentations, communication ;
- Associer les produits au territoire (produits terre et mer) : communication, études commerciales, réflexions sur les marques, labels, IGP ; actions communes agriculteurs/pêcheurs ;
- Ouverture des fermes pour faire connaître les métiers de l'agriculture, faire comprendre ses contraintes aux habitants et visiteurs : actions innovantes pour organiser des visites, animations, actions pédagogiques, communication,...ouverture des agriculteurs vers les autres acteurs du territoire ;
- Diversifier l'offre touristique à la ferme : recherche de prestations qui n'existent pas sur le territoire (ex. fermes-auberges, gîtes d'enfants...) ; expérimentation, études, aides à la réalisation.

Bénéficiaires

Agriculteurs, groupes d'agriculteurs, structures d'accompagnement des agriculteurs, associations, GAL, entreprises

Financements

FEADER 55% de la dépense publique

Cofinancements possibles : collectivités locales, Région, Pays de Cornouaille

Coût dépense publique : 310 000 €

Coût FEADER : 170 000 €

Indicateurs de réalisation

Nombre de projets : 15

Nouveaux producteurs : 5

Actions collectives : 5

Filières et nouveaux marchés : 4

Nouveaux projets d'accueil à la ferme : 5

Dispositif PDRH : 311 - diversification vers des activités non agricoles ; 313 - promotion des activités touristiques ; 125C - infrastructures liées à l'évolution et l'adaptation des secteurs agricoles.

Objectif opérationnel : Promouvoir l'économie et les services de proximité pour faciliter la qualité de vie des habitants

ACTION 6 - SOUTIEN AUX ACTIONS CULTURELLES

Objectifs en rapport avec la stratégie de développement

Maintenir une dynamique sur le territoire, proposer à la population des activités culturelles de proximité toute l'année.

Effets attendus sur le territoire

Mettre en place une politique culturelle concertée à l'échelle des communautés de communes et de l'Ouest Cornouaille ;

Favoriser l'accès aux activités culturelles à différents types de publics ;

Création d'emplois dans le secteur culturel en mutualisant les moyens entre acteurs ;

Création d'une image vivante et dynamique du territoire.

Autres dispositifs et actions complémentaires

Politiques régionales et départementales, Pays de Cornouaille, communautés de communes.

Valeur ajoutée de Leader

Structuration, mise en réseau, réflexions et projets en commun, complémentarités, originalité, implication des acteurs dans des actions multisectorielles, coordination à l'échelle intercommunale.

Description : modalités d'intervention, investissements et opérations possibles

- Réflexion au niveau intercommunal, voire intercommunautaire pour faciliter la mise en place d'une politique culturelle concertée, diversifiée et cohérente à l'échelle du territoire ; études, animation ; Coordination de la réflexion par un animateur ouest Cornouaille (mi-temps GAL)

- Favoriser la diversité de l'offre culturelle en termes de pratiques : évènements visant la sensibilisation de la population locale ; permettre la professionnalisation des structures et la pérennisation des emplois, mettre en réseau et mutualiser les moyens (ex. bibliothèques, écoles de musique, de danse, d'arts plastiques ...) ; aide à la création d'emplois mutualisés entre plusieurs structures, aide à la création de l'offre, équilibrer l'offre sur le territoire ; aides aux nouveaux projets.. ;

- Favoriser la diversité de l'offre culturelle en termes de diffusion (ex. spectacle vivant) vers tous publics (jeunes en particulier) ; dans le contenu, aide à la diffusion de pratiques artistiques et culturelles peu représentées localement ; Aider à la mise en place d'un réseau entre les 4 grandes salles de spectacles du territoire, ex programmation complémentaire, communication commune, mutualisation de postes... ; Identifier et aider à mettre en place une programmation, en particulier de pratiques peu représentées localement, dans les petites salles de l'ouest de la Cornouaille par l'intermédiaire d'associations locales et avec le soutien du réseau des grandes salles (délocalisation de spectacles) ; Aider les associations et structures œuvrant dans la programmation des musiques actuelles jeunes publics (Dihun) ;

- Favoriser création et créativité locale (de nombreux artistes sur le territoire, dans différentes expressions ; de nombreuses associations de culture bretonne très dynamiques) : mieux connaître et valoriser cette richesse (spectacle vivant, arts plastiques) ; Aide aux collectivités, aux lieux et structures de diffusion cherchant à valoriser et programmer les artistes locaux (évènements, communication, petits aménagements pour les espaces d'exposition ou les ateliers de travail) ; aides à la constitution de collectifs d'artistes cherchant à valoriser leur travail (évènements, communication, petits aménagements) ;

- Créer des liens entre les activités culturelles et autres secteurs d'activités (ex culture/tourisme ; culture / pêche et agriculture ; culture et surf !...).

Bénéficiaires

Associations, collectifs d'artistes, gestionnaires de salles de spectacles, collectivités locales, GAL

Financements

FEADER 55% de la dépense publique

Cofinancements possibles : Département, Région, collectivités locales

Coût total dépense publique : 345 000 €

Coût total FEADER : 190 000 €

Indicateurs de réalisation

Nombre de projets : 20

Création de réseaux de structures culturelles ou d'artistes : 4

Nouveaux produits culturels : 5

Création d'emplois partagés : 5

Actions partenariales : 6

Dispositif PDRH : 321 – services pour l'économie et la population rurale

Objectif opérationnel : Promouvoir l'économie et les services de proximité pour faciliter la qualité de vie des habitants

ACTION 7 - AMELIORER L'ACCES A DES SERVICES DE PROXIMITE

Objectifs en rapport avec la stratégie de développement

Permettre à chacun l'accès aux services de proximité ; nouveaux services à la population et aux entreprises ; encourager les actions de mutualisation pour la création d'emploi, nouvelles formes d'organisation du travail.

Effets attendus sur le territoire

Nouveaux services adaptés aux populations qui en ont besoin (jeunes, personnes âgées, handicapés, familles) ;
Création d'emplois dans les services ou micro-entreprises dans les thématiques du programme : qualité environnementale et ressources locales (environnement, patrimoine, agriculture, énergie, éco-habitat, culture...).

Autres dispositifs et actions complémentaires

Chambre des métiers ; coopérative d'emploi et d'activités Chrysalide.

Valeur ajoutée de Leader

Vision d'ensemble des dispositifs ; mise en relation des personnes et des structures ; transversalité des projets ; regroupement des moyens, animation.

Description : modalités d'intervention, investissements et opérations possibles

- Favoriser l'accès aux services pour les personnes les moins autonomes (jeunes, personnes âgées) ; ex services de transports collectifs pour les activités, les évènements ;
- Faciliter les accès pour personnes à mobilité réduite : ex aménagements légers nécessaires pour consolider une chaîne d'accessibilité handicap ;
- Faciliter la conciliation vie professionnelle / vie familiale pour les femmes (ex gardes d'enfants adaptées aux horaires des industries, centres de loisirs) ;
- Renforcer les réseaux d'acteurs, les regroupements de moyens par secteur géographique ou d'activité (ex artisans d'art) ex : groupements d'achat, groupement d'employeurs, NTIC ;
- L'aide à la création de micro-entreprises par des services communs (créer un environnement favorable ; études, communication... ;
- Formations relatives à des actions menées dans le cadre du programme (qualité environnementale par ex).

Bénéficiaires

Collectivités, groupements de professionnels, associations, chambres consulaires

Financements (intensité de l'aide, FEADER)

55% FEADER

cofinancements possibles : collectivités locales, Conseil Général, Conseil Régional

coût total dépense publique : 220 000 €

coût total FEADER : 120 000 €

Indicateurs de réalisation (du PDRH, quantifiés, source de renseignements)

nombre de projets espérés : 10

Dispositif PDRH : 321 - services pour l'économie et la population rurale ; 312 - aide à la création et au développement des micro-entreprises.

Axe transversal -
ACTION 8 – COOPERATION
Objectifs en rapport avec la stratégie de développement Structurer les réseaux
Effets attendus sur le territoire Echange d'expériences, apprendre à travailler avec d'autres, nouvelles idées...
Autres dispositifs et actions complémentaires – valeur ajoutée de Leader Actions de coopération menées par les Conseils Général et Régional ; Interreg IV (objectif de coopération).
Description : modalités d'intervention, investissements et opérations possibles Rencontres préalables pour se connaître et définir les projets ; voyages d'étude ; opérations communes ; Aujourd'hui les actions précises ne sont pas encore définies.
Bénéficiaires (et publics cibles) Collectivités, établissements publics, associations, entreprises, GAL
Financements (intensité de l'aide, FEADER) 55 % de FEADER cofinancements possibles : collectivités locales, Conseil Général, coût total dépense publique : 100 000 € coût total FEADER : 55 000 €
Indicateurs de réalisation (du PDRH, quantifiés, source de renseignements) 3 à 4 projets espérés
Dispositif PDRH : 421 - coopération interterritoriale et transnationale

La coopération est un objectif transversal à chaque fiche action de la stratégie. Il existe une réelle volonté, dans l'Ouest Cornouaille, de s'ouvrir vers les autres, et d'une façon naturelle de se tourner vers les territoires de l'Atlantique et les autres territoires de Bretagne.

Le principe transversal de structurer les réseaux sous-entend également des projets de coopération pour apprendre des expériences des autres et pour mener des projets en commun.

Le GAL Ouest Cornouaille a une expérience de coopération transnationale depuis le programme LEADER 2, où plusieurs projets avaient été menés, avec le soutien du Conseil Général du Finistère, avec des territoires du Sud de l'Angleterre, de l'Irlande et de la Finlande.

Dans le cadre du programme Leader+, un projet de coopération a été mené avec un GAL du Nord Devon en Angleterre et un GAL du Donegal en Irlande. Il impliquait trois actions avec 3 opérateurs différents sur les thématiques « sports nautiques, sécurité, environnement », avec un terrain d'application commun entre les 3 projets, qui est la Baie d'Audierne. Parmi les résultats observés de ces projets, on peut noter des collaborations nouvelles au niveau local, établies entre une structure privée (école de surf), une association (formation des sauveteurs) et un syndicat intercommunal (gestion des espaces naturels). Ces 3 acteurs locaux jugent très positifs les acquis du programme, et par ailleurs, nos partenaires anglais et irlandais souhaiteraient renouveler des accords de coopération avec notre région.

A ce jour, nous n'avons pas encore eu le temps de formaliser de nouveaux projets pour les années à venir. Néanmoins, nous avons **quelques pistes de réflexion** :

- **sur la thématique de l'environnement** : pour élargir le projet d'information sur les sites naturels et le projet sur les déchets des plages. Nous pourrions relancer le partenariat avec le service de l'environnement du Nord Devon qui gère une réserve de biosphère de l'UNESCO. Les territoires ont beaucoup de problématiques communes, relatives aux espaces naturels littoraux, aux estuaires, à l'interprétation du patrimoine. Nous rencontrons notre partenaire au début du mois de mars pour en discuter.

- Sur la thématique des **sports nautiques et tourisme** : les initiatives menées depuis 2005 ont créé des motivations entre les surfeurs des différentes régions pour participer au développement local : travail avec les jeunes, avec les autres professionnels du tourisme...Des rencontres doivent avoir lieu au mois d'avril afin de réfléchir aux moyens de prolonger les partenariats engagés.
- Avec la nouvelle thématique **sur les énergies renouvelables**, nous pensons qu'il serait intéressant de collaborer avec des territoires plus avancés que nous dans leur réflexion et leurs actions : que ce soit à l'étranger (Allemagne, Suède par ex), en France, ou avec d'autres territoires Bretagne. L'implication des agriculteurs dans la production d'énergies renouvelables serait un thème à développer. Le réseau national ou européen peut nous aider à trouver d'autres contacts.

Plan de développement

Liste des fiches-actions envisagées	Libellé	FEADER (K€)	TOTAL (K€)	dispositif(s) PDRH présents
fiche-action 1	Gestion et valorisation du patrimoine naturel	180	330	323 D
fiche-action 2	Faire vivre le patrimoine culturel	200	365	323 E
fiche-action 3	Développer un tourisme durable	160	290	313
fiche-action 4	Optimiser les ressources	180	330	121C, 125C, 311,312,321
fiche-action 5	Garder une agriculture diversifiée	170	310	125c 311 313
fiche-action 6	Soutien aux actions culturelles	190	345	321
fiche-action 7	Améliorer l'accès aux services de proximité	120	220	321 312
fiche-action 8	Coopération	55	100	421
fiche-action 9	assistance technique (animation, gestion, évaluation, communication)	300	545	431
TOTAL		1 555	2 835	

Programme LEADER Ouest Cornouaille

MAQUETTE FINANCIERE INDICATIVE PDRH -

AXES	dispositif PDRH	Fiche action	CONTRIBUTIONS PUBLIQUES NATIONALES k€					FEADER	Dépenses publiques totales	Taux FEADER	PRIVES	TOTAL
			Etat	Région	Département	êts publics	collectivités locales					
AXE 1								130				
	121C	4		25		20	13	70	128	55%	50	178
	125C	4 ; 5				25	25	60	110	55%	10	120
												0
AXE 2								0	0			0
AXE 3								1070				0
	311	4 ; 5		40	40	20	22	150	272	55%	30	302
	312	4 ; 7			10	30	10	60	110	55%	80	190
	313	3 ; 5		50	50	25	40	200	365	55%	80	445
	321	6 ; 7		50	50	20	80	250	450	56%	50	
	323 D	1			25	75	50	180	330	55%	15	345
	323 E	2		50	50		65	200	365	55%	20	385
	331	7		13		12		30	55	55%		55
AXE4								355				0
	421	8			15	15	15	55	100	55%	15	115
	431	9					245	300	545	55%		545
TOTAL				228	228	240	565	1555	2830	55%	350	2680

PARTIE 6 - LE PILOTAGE DU PROJET

I - L'ORGANISATION DU GAL

Pour assurer l'animation et la gestion du programme LEADER +, l'Association Ouest Cornouaille Promotion avait affecté une animatrice et une gestionnaire à temps complet.

L'animation du programme suppose un travail étroit avec les acteurs locaux : le pilotage des réunions de commissions, le montage des projets et leur instruction, l'organisation des comités de programmation et le suivi général du programme, les relations avec les autorités de gestion et les réseaux.

La gestionnaire prenait en charge les dossiers, après leur passage en comité de programmation et assurait le suivi de toutes les procédures définies dans le guide de gestion. Le travail s'effectue au fil de l'eau mais avec des pics d'activité au moment des appels de fonds. Le suivi sur Presage nécessite une rigueur et une mise à jour permanentes en fonction de l'évolution des projets. La charge de travail est la même, quelle que soit l'importance de la subvention européenne ; la différence se fait dans le nombre de factures à vérifier. En moyenne, le GAL avait une quarantaine de dossiers à gérer simultanément. Le GAL Ouest Cornouaille, sous statut associatif, n'effectuait pas lui-même les paiements aux bénéficiaires finaux, cette tâche était assurée par le CNASEA après transmission de pièces justificatives par la gestionnaire.

Il semble que la même organisation du travail soit demandée aux GAL du nouveau programme LEADER. **L'AOCF prévoit donc d'affecter une personne à temps plein pour l'animation et une personne pour la gestion**, à mi-temps au moins, mais probablement qu'au fur et à mesure de la mise en œuvre du programme un temps complet risque de s'avérer nécessaire.

Les autres chargés de mission de l'AOCF interviennent selon leur domaine de compétences dans les groupes de travail thématiques et pour piloter l'animation de projets : aménagement, habitat, tourisme, culture, agriculture, environnement, NTIC, SIG¹².

Les directeurs et les animateurs des Communautés de communes sont associés étroitement au travail de l'AOCF, en particulier dans l'orientation des porteurs de projets, dans la coordination et le suivi de projets. Leurs compétences sont complémentaires de celles des chargés de mission de l'AOCF, car ils assurent notamment les relations avec les entreprises, la gestion des zones d'activités...

II - LES LIENS AVEC LE PAYS DE CORNOUAILLE

L'AOCF, dont la création est très antérieure à celle du pays de Cornouaille, on l'a vu, a une habitude ancienne de travail en commun et de proximité de terrain à l'échelle de l'Ouest Cornouaille.

La création du Pays de Cornouaille a suscité de nouvelles habitudes de travail en réseau et de collaborations fortes, très régulières, se sont établies avec les autres structures oeuvrant dans le pays de Cornouaille : les Chambres consulaires, la mission locale et espace associatif de Cornouaille, Pesca...

¹² Cf. L'organigramme de l'association figure en Annexe.

Dans le domaine du tourisme, en particulier, les 4 pays touristiques travaillent volontiers sur certains thèmes à l'échelle de la Cornouaille. Ainsi, les Pays touristiques des Portes de Cornouaille, du Menez-Hom Atlantique, du Pays de Quimper et l'Ouest Cornouaille ont-ils rédigé ensemble la contribution des pays touristiques au contrat de pays. Ils ont également créé ensemble un site internet « cornouaille-accessible.com » informant les internautes du niveau d'accessibilité pour les handicapés, des sites, hébergement, équipements et manifestations cornouaillais. Ce site a été primé, en 2007, par le Conseil Régional.

Dans le cadre de l'inter-SCOT, les élus et techniciens du SIOCA et du SYMESCOTO (SCOT de l'Odet, secteur de Quimper) se sont rencontrés à plusieurs reprises autour notamment :

- de l'ouverture prochaine du contournement nord-ouest qui rapprochera Concarneau du secteur de Douarnenez ;
- des plateformes de transport ;
- des NTIC.

Plus formellement, les relations sont établies entre le Pays de Cornouaille et l'AOCP au sein des conseils d'administration :

- par définition, les quatre présidents des communautés de communes de l'Ouest Cornouaille sont membres du Conseil d'administration du Pays de Cornouaille ;
- le président de l'AOCP est membre du bureau du pays de Cornouaille, au même titre que les autres présidents de pays touristiques ;
- le président du Pays de Cornouaille est systématiquement invité aux réunions du conseil d'administration de l'AOCP et le compte-rendu lui est toujours adressé.

D'autre part, au conseil de développement du pays de Cornouaille siègent 3 représentants de notre conseil d'administration issus du collège des socio - professionnels. Le président du Conseil de développement a activement participé aux Rencontres de l'Ouest Cornouaille. Enfin, l'AOCP participe aux comités de concertation.

L'engagement d'une candidature Leader portée par le pays de Cornouaille a été l'occasion d'une collaboration plus étroite avec l'est du territoire. Les acquis méthodologiques de l'AOCP ont notamment été transmis à cette occasion.

Il paraît évident que dans l'hypothèse d'une double candidature retenue, de nouvelles collaborations seront établies pour un suivi des démarches similaires ou des projets de coopération par exemple. La thématique de l'énergie sera certainement un sujet de préoccupation commune.

III - LE SUIVI ET L' EVALUATION DU FUTUR PROGRAMME

L'expérience de LEADER + en matière d'évaluation sera capitalisée et réappropriée. L'action du réseau régional dans la formation à l'évaluation a été primordiale. Elle nous a apporté une méthodologie et nous a aidés à construire des référentiels d'évaluation très utiles.

Les indicateurs Présage n'étaient pas utilisables au niveau local, si ce n'est les priorités transversales de l'Europe. Nous avons ainsi réalisé que pour évaluer correctement, il faut y réfléchir préalablement afin de définir, au plus tôt, les critères que l'on veut observer et les indicateurs qui peuvent les mesurer. Des outils peuvent être alors mis en place dès le début de la programmation, tels qu'un tableau de bord des indicateurs à remplir à chaque début et fin de projet.

Au vu de la stratégie choisie, il semble que le critère « durable » du développement du territoire soit intéressant à évaluer. Les indicateurs sont encore à affiner, mais pour chaque projet, on pourrait regarder les effets sur l'environnement, le lien social, l'égalité des chances et l'emploi. Par fiche action, les indicateurs de réalisation les plus appropriés seront retenus.

Par rapport aux spécificités LEADER et aux objectifs que nous souhaitons atteindre, nous pouvons **ajouter les aspects transversaux des caractères pilote, partenariats / actions collectives, mutualisation de moyens.**

Par rapport à l'objectif du FEADER d'impliquer davantage les agriculteurs dans les projets de territoire, nous pourrions regarder le **nombre de projets où sont impliqués des agriculteurs.**

L'expérience montre que les projets peuvent être si différents dans leur nature, qu'il est difficile d'avoir des indicateurs de réalisation ou de résultats communs. Néanmoins, il est intéressant d'impliquer les porteurs de projets dans cette logique et de discuter avec eux, à la clôture, pour voir si les objectifs ont été atteints ou non et pourquoi. Cela permet de donner des perspectives pour la suite et de tirer parti de l'expérience pour d'autres.

Le suivi financier était effectué par la base de données PRESAGE. Si OSIRIS peut offrir les mêmes fonctionnalités, nous pourrions nous en servir. Le suivi de la programmation de chaque fiche-action est présenté régulièrement aux membres du GAL.

Une évaluation, ou **un point à mi-parcours**, permettra de nous situer dans l'avancement du programme et de corriger les points faibles dans le fonctionnement. On pourra réutiliser, en les adaptant, les outils créés pour LEADER +, à savoir différents questionnaires aux porteurs de projets et aux membres du comité de programmation.

Il peut être intéressant de **comparer certains critères au niveau régional** et il faudrait alors les définir dès le départ afin que les GAL puissent les suivre en début de programme. Cela pourrait faire l'objet d'un travail en réseau.

Une évaluation finale sera réalisée au cours de la dernière année du programme.

IV - LA CAPITALISATION ET LA DIFFUSION DE L'EXPERIENCE LEADER

La participation aux réseaux LEADER + a été fondamentale durant la réalisation du programme.

Le réseau régional, en particulier, est très efficace pour s'aider mutuellement, pour trouver des solutions communes aux problèmes (gestion en particulier), pour échanger les expériences. Au niveau régional, on peut créer des réseaux de personnes et il est plus aisé d'impliquer les acteurs locaux, pas seulement les techniciens.

Le réseau national est également utile pour mettre en perspectives les territoires de France, élargir les problématiques et y apporter des réponses.

Le réseau européen sous LEADER + n'a pas été très opérationnel car il a démarré trop tard. Il serait utile en matière de coopération et pour la construction européenne. Apprendre à se connaître et à travailler ensemble est particulièrement enrichissant.

Le GAL Ouest Cornouaille est prêt à participer aux nouveaux réseaux et y faire part de ses expériences s'il est sollicité. La charge de travail supplémentaire devra cependant être mesurée...

Par ailleurs, nous sommes obligés de tenir compte de l'éloignement de notre territoire et de la durée des déplacements : pour aller à Rennes il nous faut 2h30 et c'est le maximum que l'on puisse faire en aller-retour dans une journée ! Néanmoins, il est toujours intéressant de visiter les autres territoires ruraux et leurs expériences sur le terrain.

CONCLUSION

L'Ouest Cornouaille, avec ses trois entités fortes, Pays bigouden, Cap Sizun et Pays de Douarnenez, on l'a vu, fonde sa propre identité autour de caractères majeurs :

- une péninsule, excentrée au sein du pays de Cornouaille ;
- une large façade littorale soumise à des pressions diverses notamment foncières ;
- un secteur rural dynamique et diversifié mais un secteur primaire en proie à des crises régulières
- des identités culturelles très marquées, source de dynamisme et de développement économique mais qui ont encore besoin d'être valorisées ;
- un patrimoine naturel préservé, premier facteur d'attractivité pour les visiteurs et de qualité de vie des habitants (un grand site de France, un parc marin) ;
- des hommes entrepreneurs, ayant décidé d'agir ensemble ;
- un territoire organisé autour d'une agence de développement local et d'un syndicat intercommunautaire travaillant de concert mais un besoin permanent de coordination dans un contexte dominant d'individualisme.

Les démarches qui ont été décrites dans cet appel à candidature (Leader +, SCOT, GIZC, PER..) sont nombreuses et convergentes autour de ces grands enjeux de territoire.

Elles sont à la mesure des difficultés à surmonter et de la prise de conscience récente des acteurs.

Car, voilà seulement 2 ans que cette convergence des démarches accélère véritablement les dynamiques et entraîne une mobilisation plus marquée des acteurs.

Alors que les projets foisonnent et que le temps de maturation est arrivé, l'impulsion doit être encore maintenue.

Elle nécessite, pour être efficace, le soutien ciblé, l'orchestration mais aussi les perspectives à moyen terme que peut apporter un nouveau programme Leader.

En matière de développement local, nous le savons tous, la pertinence du territoire est un élément déterminant du succès mais la continuité, sur le long terme, en est la garantie.